

# Assemblée générale de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête

Jeudi 13 juin 2019  
Domaine des Gueules Cassées  
de La Valette-du-Var



**Gueules Cassées**  
*Sourire Quand Même*

## SOMMAIRE

<b>Rapport moral du Président sur l'exercice 2018</b>	page 2
<b>Rapport d'activités 2018 par le Directeur général</b>	page 6
<b>Rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice 2018 et perspectives 2019</b>	page 23
<b>Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2018</b>	page 27
<b>Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées</b>	page 29
<b>Bilan au 31 décembre 2018</b>	page 32
<b>Compte de résultat du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018</b>	page 34
<b>Budget 2019 - Tableau des grands équilibres</b>	page 36
<b>Élections des administrateurs et vote des résolutions</b>	page 37
<b>Note explicative de la procédure de vote</b>	page 38
<b>Liste des candidats aux postes d'administrateur</b>	page 39
<b>Curriculum vitæ des candidats aux postes d'administrateur</b>	page 40
<b>Résolutions soumises au vote</b>	page 52

## RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT SUR L'EXERCICE 2018



Le domaine des Gueules Cassées, notre domaine, nous accueille à nouveau cette année à l'occasion de l'Assemblée générale de l'UBFT.

Nous nous réjouissons de pouvoir, ainsi, partager de chaleureux moments de retrouvailles et de camaraderie.

C'est pour nous également l'occasion de rendre, tous ensemble, hommage à nos fondateurs et à tous ceux qui nous ont précédés dans notre belle Association, devant le monument qui leur est dédié. Nous y associerons les 105 camarades qui nous ont quittés en 2018.

Nous aurons une pensée particulière pour les militaires morts en OPEX ou en service.

À leur mémoire, je vous demande d'observer quelques instants de recueillement...

... Je vous remercie.

### Le rapport moral

Vous avez déjà eu connaissance du rapport moral du président en même temps que tous les documents relatifs à cette Assemblée générale, dans les délais prescrits.

Je m'en tiendrai aux informations principales, les compléments plus détaillés vous étant présentés ensuite par le directeur général Olivier Roussel et le trésorier Bernard Allorent.

Je tiens dès maintenant à rendre hommage et à remercier tous ceux, administrateurs, délégués, porte-drapeaux, tous bénévoles, équipes de direction, collaborateurs du siège et des domaines, pour leur engagement, leur implication, leur constante et totale disponibilité, chacun à sa place, pour le bon fonctionnement de l'Union.

### La vie de l'ensemble « Gueules Cassées »

Les liens étroits qui unissent l'Association et la Fondation permettent d'œuvrer ensemble au service de nos membres, de leurs conjoints survivants, des blessés, du monde combattant, et de l'intérêt général. Elles sont indissociables pour nous. C'est également le cas pour tous ceux qui, en externe, pensent « Gueules Cassées ».

Dans cet esprit, je parlerai aussi de la Fondation, en accord avec son président, le général Chauchart du Mottay.

L'année 2018 a été positive pour notre Association et notre Fondation.

Nous avons enregistré pour la deuxième année consécutive un nombre important d'adhésions, venant plus que compenser celui de ceux que nous avons eu la tristesse de perdre.

En effet 129 nouveaux camarades nous ont rejoints. Plus du tiers d'entre-eux le sont devenus au titre de leur psycho-traumatisme de guerre.

Leur origine est la suivante :

- Indochine.....	1
- AFN.....	1
- OPEX.....	79
- En service.....	12
- Gendarmes - Pompiers - Policiers.....	12
- Victimes civiles.....	3
- Membre d'honneur.....	1

Ce sont pour la plupart des jeunes qui améliorent ainsi la pyramide des âges de notre Association. Ils la dynamisent et la préparent pour l'avenir.

De plus, les candidatures déclarées pour un renouvellement de mandat ou une entrée au Conseil d'administration confirment la vitalité de notre Association. J'en remercie vivement les auteurs.

## Les décorations

Cette année encore les mérites de nombreux camarades ont été reconnus :

Dans l'ordre de la Légion d'honneur :

4 chevaliers,

1 officier,

2 commandeurs,

2 grands officiers,

1 grand'croix.

Pour la Médaille militaire : 8.

Dans l'Ordre national du mérite : 3 chevaliers.

Nous leur renouvelons nos chaleureuses félicitations.

## Les domaines

### Le Siège

Notre Siège a accueilli de nombreuses autres associations et fondations du monde combattant ou même des organismes extérieurs, qui y ont leurs bureaux ou y tiennent des réunions régulières ou occasionnelles, développant ainsi notre rayonnement.

### Le domaine de Moussy

Le dossier permettant de finaliser la cession a subi encore quelques retards. Son évolution progresse régulièrement mais à un rythme assez lent.

### Le domaine de La Valette-du-Var

Notre domaine des « Gueules Cassées », où l'équipe

qui l'anime est toujours heureuse de vous recevoir, voit s'y poursuivre l'accueil de nos membres et de leur famille pour des séjours de repos et de loisirs. Nous avons largement développé les activités de congrès, d'assemblées et de réunions et surtout l'activité hôtelière ouverte à tous, qui nous a permis de faire évoluer favorablement les résultats financiers du domaine et de faire connaître à un plus grand nombre de personnes ce que sont les « Gueules Cassées » d'hier et d'aujourd'hui.

La transformation de la piscine entamée dans l'automne sera achevée avant l'été de cette année.

En complément, nous réfléchissons, dans le cadre d'un chantier pluriannuel qui vient de débiter, à la construction de quelques appartements et le réaménagement de l'existant, afin de pouvoir héberger les camarades qui souhaitent s'y installer durablement, pour y poursuivre leur existence dans l'ambiance chaleureuse qui prévaut dans la vie de ce site.

## L'EHPAD « Résidence Colonel Picot »

C'est un établissement de grande qualité tant pour l'hébergement que pour la prise en soins des personnes âgées.

Ses 113 chambres sont toutes pratiquement occupées en permanence.

Il fonctionne harmonieusement à la grande satisfaction des résidents, de leur famille, des autorités de tutelle, avec une équipe de qualité dévouée et attentive à assurer le bien vivre de chacun.

Nous avons poursuivi notre action innovante dénommée « La caravane de la mémoire » qui utilise la musique et la danse dans le traitement non-médicamenteux de la maladie d'Alzheimer. Le Tango en particulier permet un travail de

rééducation sur la mémoire corporelle, qui donne des résultats positifs sur la motricité et le comportement de nos résidents.

De la même manière nous avons développé l'accompagnement nocturne des résidents insomniaques pour qui les nuits de déambulation sont souvent longues et angoissantes !

Pendant la période estivale nous avons offert la possibilité à ceux qui le souhaitent de se livrer à la joie des bains de mer grâce à l'organisme « Un fauteuil à la mer » qui permet ce plaisir sur la presqu'île de Giens, notamment à des personnes en fauteuil.

Si nous avons le souci de la bonne qualité de vie de nos résidents, nous n'oublions pas le personnel qui se dévoue à cette fin ; nous avons donc mis en place à son intention des séances régulières de maintien en forme.

## La Fondation

Pendant le même temps, notre Fondation poursuit son développement à la satisfaction de tous les chercheurs qui bénéficient des aides qui leurs sont accordées. Cela permet des améliorations importantes des techniques chirurgicales de nature crânio-maxillo-faciales pour les soins au plus grand nombre. Les témoignages de reconnaissance et de satisfaction émanant des autorités de tutelle, de professionnels de santé et de particuliers en sont une excellente confirmation.

Les soutiens apportés à la recherche par la Fondation des « Gueules Cassées » en 2018 se sont élevés à 2 650 000 euros, ce qui porte à plus de 17 millions d'euros le montant total de son mécénat depuis sa reconnaissance d'utilité publique en 2001.

Le Prix 2018 de la Fondation a été remis dans l'automne au professeur Catherine Chaussain et à son équipe de l'Université Paris Descartes pour

leurs recherches sur les cellules souches de la pulpe dentaire qui s'avèrent très efficaces pour reconstruire les vaisseaux, les nerfs et le minéral des os de la face ou de la mâchoire.

Le programme de formation de chirurgiens maxillo-faciaux cambodgiens à l'hôpital St-Joseph de Paris a été prolongé pour trois années, compte tenu du succès de la session précédente.

## L'action sociale

Nous poursuivons nos actions dans la continuité des missions fondamentales de notre Union en assurant soutien moral et matériel à nos camarades et à leur conjoint survivant, ainsi qu'au monde combattant et à la Mémoire. Cette aide déborde largement le cadre de notre seule association puisque nos soutiens s'adressent également à d'autres instances du monde combattant notamment aux associations constituant le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre pour leur permettre d'assurer leurs propres aides sociales et à des organismes d'intérêt général, en nous attachant à maintenir la reconnaissance et le respect des droits des blessés au service de notre Pays.

Nous avons assuré le maintien de nos aides aux hôpitaux militaires, ainsi qu'à l'équipement de divers matériels de pointe, en particulier des imprimantes 3D, à d'autres établissements de soins.

Le service de chirurgie dentaire de l'Institution Nationale des Invalides s'est vu doté de matériels permettant l'amélioration des soins et de la radiologie dentaire panoramique ainsi que le développement de l'implantologie.

Nous avons concrétisé pour la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris le financement d'un matériel de formation à la hauteur de ses besoins pour remplir plus efficacement ses missions sur le terrain.

Nous avons financé un stage de remise en condition de blessés psychologiques, organisé par la Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre, en liaison avec l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées, basé sur la méditation et la plongée, dont tous, organisateurs et participants, dressent un bilan très positif.

Nous avons bien sûr entretenu nos liens historiques, étroits et chaleureux avec les Ailes Brisées qui œuvrent dans le même sens que nous et avec la même réactivité et chaleur humaine auprès de leurs ayants droit et de leurs familles.

Il en a été de même avec Solidarité Défense qui joue un très grand rôle auprès des militaires en opérations extérieures et intérieures, des blessés et des familles endeuillées.

### **Le Code des Pensions d'Invalidité**

Nous avons été très actifs et vigilants sur l'évolution de ce dossier : la loi de programmation militaire votée par le Parlement prévoit en effet le transfert du contentieux des pensions, des tribunaux des pensions vers les tribunaux administratifs avec obligation préalable d'un recours amiable devant un organisme spécialement créé à cet effet.

Plusieurs des aménagements que nous avons souhaité voir apportés à ces nouvelles dispositions, en liaison avec le CE-GIG, ont été pris en compte dans les décrets d'application.

Pendant le même temps, nous avons poursuivi avec nos deux avocats spécialisés l'enrichissement du site « *Code annoté des Pensions Militaires d'Invalidité* ». L'essentiel de ce très lourd travail a été complété et encore mieux documenté ces derniers mois, afin de bien marquer le centenaire en mars dernier de la promulgation de la loi de 1919 sur les PMI. Il sera ensuite perfectionné et mis à jour, au rythme

de l'évolution de la réglementation et de la mise en pratique de cette dernière.

Cet ouvrage numérique initié par le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre est maintenant finalisé et financé par la seule UBFT.

Il a été labellisé par la « Mission du centenaire 14-18 » ce qui en confirme la qualité.

### **La Mémoire**

Pour ce qui est de la Mémoire, outre notre soutien récurrent au Souvenir français, nous avons poursuivi notre mécénat au profit de la Mission du Centenaire, financé la création d'un Chemin de Mémoire sur la commune de Moussy-le-Vieux et participé aux grandes commémorations nationales.

### **La Française des Jeux**

Ces actions sont, vous le savez, rendues possibles principalement grâce à notre actionnariat dans le capital de la Française des Jeux. Nous nous efforçons donc, au sein de son conseil d'administration de maintenir le versement d'un dividende régulier et durable. Nous sommes bien entendu très attentifs au processus de privatisation partielle de La Française des Jeux inscrite dans la loi Pacte en cours d'examen par le Parlement et nous sommes intervenus auprès des autorités ministérielles et auprès de parlementaires pour assurer la conservation de nos droits historiques de fondateurs.

Je vous remercie.

**Henri Denys de Bonnaventure**  
**Président**

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Je vais maintenant, et ce pour la dix-septième année consécutive en qualité de Directeur général, conformément à l'article VIII des statuts, apporter un éclairage opérationnel sur les activités 2018 de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) et, à titre d'information, sur celles de notre filiale CYP SAS exploitant l'EHPAD « Résidence Colonel Picot », ainsi que sur les activités de la Fondation des « Gueules Cassées » (FGC).

Ce rapport annuel étant une sorte de photographie des activités de l'année écoulée, son plan et son contenu ne présente pas de grande originalité par rapport aux éditions précédentes, car il se doit de comporter un certain nombre d'informations forcément répétitives au fil des exercices, même si les actions de nos organismes sont évolutives, multiples et variées.

L'effectif de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête :

Au cours de l'exercice 2018, nous ont quittés :

- 105 camarades,
- 54 conjoints survivants,
- 12 conjoints de membres.

129 nouveaux membres ont été admis en 2018 par la commission des adhésions. Plus de 30 % le sont au titre d'un syndrome post-traumatique. La moyenne d'âge des nouveaux inscrits est de 47 ans. La tendance s'inscrit dans un rajeunissement de la pyramide des âges de l'Association. La moyenne d'âge globale des membres de l'Association est de 70 ans.

Des contacts sont progressivement pris avec les représentants des différentes catégories de personnes blessés à la face ou à la tête, qui statutairement peuvent être admises en qualité de membre de l'UBFT, et entre autres :

- les membres de forces de sécurité du ministère de l'Intérieur et de la Préfecture de Police,
- les personnels pénitentiaires.

L'Association se compose statutairement, au 15 avril 2019, date d'arrêté de la liste électorale pour le vote des résolutions et pour l'élection des administrateurs, de :

- 2 455 membres actifs,
- 17 membres d'honneur.

Au-delà des membres proprement dits, votre Association apporte, conformément à ses statuts, son soutien aux 1 462 conjoints et 1 277 conjoints survivants de membres disparus, soit un total de près de 5 211 ressortissants.

### Au Siège

#### La gouvernance

En termes de gouvernance, au cours de l'année 2018 :

- deux nouveaux administrateurs ont été élus par l'Assemblée générale 2018 : le Colonel José Baraton et le Colonel Pierre Dautrey,

- le Conseil d'administration a nommé un deuxième vice-président en la personne de Patrick Remm, et un nouveau trésorier adjoint en la personne du Colonel José Baraton.

Le Bureau de l'UBFT est désormais ainsi constitué :

**Président** : Henri Denys de Bonnaventure

**Vice-président** : Paul Dodane

**Second vice-président** : Patrick Remm

**Trésorier** : Bernard Allorent

**Trésorier adjoint** : José Baraton

**Secrétaire du Conseil** : Georges Morin

## Les activités du Siège

L'équipe du Siège assure le fonctionnement des deux organismes, Association et Fondation, dont je vais illustrer le volume d'activités par quelques chiffres significatifs :

- 6 622 correspondances ont été reçues, et 2 137 ont été envoyées par l'Association dont certaines en des dizaines, voire des centaines d'exemplaires lorsqu'il s'agit de circulaires,
- 390 correspondances ont été reçues et 73 ont été adressées par la Fondation. Ce sont pour la plupart d'épais dossiers de recherche médicale,
- je tiens à rappeler le développement de la communication par courriers électroniques, que nous recevons par milliers, nécessitant une grande réactivité de chaque destinataire.

## L'équipe du Siège a organisé ou préparé au cours de l'année 2018 :

- 6 réunions du Conseil d'administration et 5 réunions du Bureau de l'UBFT,
- 11 réunions de la Commission des aides individuelles,
- 4 réunions de la Commission d'admission,
- 5 réunions de la Commission des aides aux organismes externes,

- 18 réunions régionales en liaison avec vos Délégués régionaux et départementaux,
- le séminaire annuel des Délégués régionaux et départementaux qui s'est tenu au Siège du 18 au 20 septembre 2018, et a donné lieu au ravivage de la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe, ainsi qu'au pèlerinage au cimetière de Moussy-le-Vieux sur les tombes de nos fondateurs et de nos camarades disparus,
- l'Assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 14 juin 2018, au Domaine des « Gueules Cassées » à La Valette-du-Var,
- 3 réunions du Conseil d'administration de la Fondation des « Gueules Cassées »,
- 1 réunion du Comité scientifique de la Fondation,
- la journée de remise du Prix 2018 de la Fondation des « Gueules Cassées ».

## L'équipe du Siège, composée de 14 salariés, a effectué tout au long de l'année, les travaux ci-dessous :

- la rédaction des procès-verbaux des séances du Bureau et du Conseil d'administration, en liaison étroite avec Georges Morin, le Secrétaire du Conseil, que je remercie pour sa participation très active,
- la rédaction des comptes rendus de l'ensemble des commissions et courriers liés aux décisions proposées au Bureau,
- la réalisation du « Magazine » : 4 numéros 344 à 347 ont été publiés au cours de l'année 2018, tirés chacun à 5 700 exemplaires et systématiquement mis en ligne sur notre site internet,
- la comptabilité de l'ensemble des mouvements liés au fonctionnement général et aux centaines de virements mensuels des aides sociales,
- la gestion du patrimoine financier pilotée par

MM. Bernard Allorent et Michel Jacquet, trésoriers respectifs de l'Association et de la Fondation, assistés de José Baraton, trésorier adjoint et de Bernard Viallatoux, membre du comité d'honneur de la Fondation, œuvrant en parfaite harmonie,

- la gestion des ressources humaines dont l'effectif global était au 31 décembre 2018 de 33 salariés, contre 31 en 2017, ainsi répartis :
  - 14 salariés au Siège : M. Laurent Urbanski a été recruté au mois de janvier 2018, au poste de responsable multimédia, chargé de la réalisation de films tournés lors des événements marquants de l'Association et la Fondation, du soutien technique audiovisuel au directeur général, de la gestion des archives,
  - 3 salariés au Domaine de Moussy,
  - 16 salariés au Domaine des « Gueules Cassées » de La Valette-du-Var,
  - La filiale CYP SAS, gestionnaire de l'EHPAD « Résidence Colonel Picot » à La Valette-du-Var, quant à elle, employait 84 salariés représentant 79,8 postes équivalent temps plein au 31 décembre 2018.
- la mise à jour du site internet [www.gueules-cassees.asso.fr](http://www.gueules-cassees.asso.fr),
- la réalisation d'outils de communication internes et externes,
- l'exploitation des chambres du Siège,
- l'entretien et la maintenance de l'immeuble,
- ainsi que de très nombreuses missions de représentation de l'Association et de la Fondation.

Le Siège social a également apporté un soutien logistique à d'autres organismes qui, au terme d'une convention, occupent des locaux et participent aux charges de fonctionnement. Il s'agit de :

- la Fondation des « Gueules Cassées »,
- la Fondation du Souvenir de Verdun,
- la Fondation des Aveugles de Guerre.

De même, en termes de notoriété et de rayonnement des « Gueules Cassées », l'UBFT met ponctuellement ses salons à disposition d'organismes partenaires pour la tenue de réunions, conseil d'administration et assemblées générales :

- le ministère de l'Intérieur,
- la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie et des Combats de Maroc et de Tunisie
- l'Association Solidarité Défense,
- l'Institut des Dirigeants d'Associations et de Fondations,
- le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre...

## La mission d'entraide de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête

La mission statutaire d'entraide de l'UBFT se concrétise autour de 3 axes :

- l'aide sociale,
- la défense du droit à réparation,
- le soutien à l'obtention des décorations dont le président vous a cité le nombre de membres honorés dans son rapport moral.

### Les aides sociales aux membres

La commission des aides individuelles s'est réunie 11 fois. Elle a traité 1 282 dossiers.

Le montant total dédié à l'entraide en 2018 s'élève à 2,128 M€ et se répartit ainsi :

- 136 allocations mensuelles versées à des membres ou veuves en difficultés,

- 34 allocations « enfant handicapé »,
- 86 allocations « études » qui sont versées sur les 10 mois de l'année scolaire,
- 168 aides ponctuelles, dont 90 prises en charge des honoraires d'avocats ou médecins experts pour la défense des droits à pension militaire d'invalidité,
- 10 allocations « mariage » et 14 allocations « naissance » ont été versées, signe de l'admission de nouveaux jeunes membres, militaires en OPEX et blessés en service,
- 300 colis de Noël ont été adressés à des membres ou veuves, isolés sur le plan géographique ou affectif,
- 40 cadeaux d'anniversaire de noces d'or ou de diamants,
- 334 abonnements à une téléassistance ont été pris en charge,
- Et hélas, 137 allocations « obsèques » ont été versées à la suite de la disparition de nos membres ou de leurs conjoints.

## La défense du droit à réparation

Dans son rapport moral, le président a indiqué le rôle éminent de l'UBFT aux côtés des autres associations du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG) dans la refonte du Code des Pensions Militaires d'Invalidité (CPMIVG).

L'évolution, le développement et l'enrichissement constant du site internet, sorte de code annoté numérique se poursuit sous l'impulsion et le contrôle de l'UBFT.

Il est consultable sous l'adresse internet :

<http://code.pensionsmilitaires.com/>

9 735 utilisateurs ont consulté, au cours de 13 540 sessions, 71 196 pages de ce site au cours de l'année 2018.

La rédaction des informations, des sujets d'actualité et commentaires des articles du code des PMIVG est assurée par Maître Véronique de Tienda, avocate de l'UBFT spécialisée dans le droit à réparation des blessés relevant du code. Maître Claude Paolantonacci a apporté également son précieux concours à la rédaction de ses analyses.

La volonté de l'UBFT a été de parvenir à ce que cet outil informatique réalisé au profit de nos membres et des blessés militaires des nouvelles et futures générations, des avocats et magistrats en charge des contentieux soit le plus abouti possible pour le centenaire de la loi du 31 mars 1919 qui a érigé le droit à réparation. Il va continuer d'être enrichi au cours de l'année 2019, puis sera actualisé au fil du temps en fonction de l'évolution des textes. Notons dès à présent l'importante réforme du contentieux des pensions militaires d'invalidité qui prendra effet le 1<sup>er</sup> novembre 2019. Vous trouverez les analyses et les commentaires déjà mis en ligne sur ce site.

## Le mécénat externe

Chaque année, l'UBFT apporte un soutien financier à de grandes associations avec lesquelles un partenariat durable s'est forgé au fil du temps. Il s'agit :

### Des « Ailes Brisées »

Au terme d'une convention signée en 1972, les « Ailes Brisées » ont confié la gestion de leur émission de Loterie Nationale aux « Gueules Cassées » qui, en contrepartie de cet apport de parts de marché, reversent chaque année à cette association 16 % du montant, après impôt, du dividende perçu de la Française des Jeux.

#### **4 associations membres du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG)**

L'UBFT continue d'apporter un soutien annuel à quatre des associations constituant le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre, qui furent dans le passé « Émetteur de dixièmes de la Loterie Nationale » :

- la Fédération des Blessés Multiples et Impotents de Guerre,
- la Fondation des Aveugles de Guerre,
- l'Association des Mutilés et Invalides de Guerre,
- la Fédération des Amputés de Guerre de France.

Le montant de ce soutien qui permet à ces associations de mener leurs propres actions sociales varie proportionnellement à l'évolution du dividende de La Française des Jeux (FDJ). Il a été en 2018 de 87 000 € pour chacune des 4 associations, soit 348 000 €. Il sera globalement de 364 800 € en 2019 en raison d'une augmentation de 6 % du dividende FDJ perçu en 2018.

**L'UBFT répond également, conformément à sa mission statutaire, à des demandes de soutiens financiers qui sont analysées par la commission des aides aux organismes et institutions** qui s'est réunie à 5 reprises, a étudié 85 dossiers, en a refusé 29, apportant 56 réponses favorables.

**Le montant des aides externes décidées en 2018 s'élève à 1,067 M€ dont :**

- **343 000 € constituent des aides sociales indirectes au travers d'associations, dont je ne cite que les principales :**

- l'association Solidarité Défense pour l'attribution d'allocations scolaires aux orphelins de militaires « Morts pour la France » et la confection des colis de Noël envoyés aux soldats en OPEX et OPIN,

- le Cercle sportif de l'Institution Nationale des Invalides pour l'organisation de programmes d'activités de reconstruction par le sport pour des militaires blessés,
- les RMBS, Rencontres Militaires Blessures et Sports, organisées par la Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre (CABAT),
- le Centre National des Sports de la Défense pour le financement d'un véhicule accessible aux personnes à mobilité réduite,
- l'association « Ad Augusta » qui œuvre en Bretagne à la réinsertion de blessés atteints de syndromes post traumatiques par le biais d'activités maritimes,
- l'Association pour le Développement des Œuvres d'Entraide dans l'Armée (ADO) apportant des bourses d'études à des orphelins,
- l'association Castel-Mauboussin pour la rénovation d'un avion de tourisme offert par la ministre des Armées destiné à la formation au pilotage, dans le cadre de la reconversion professionnelle de personnes handicapées, civiles et militaires,
- l'association ARFVA DRAKKAR, afin de permettre aux familles des disparus de se réunir lors des cérémonies,
- l'association Handicap Nord Sud pour la collecte et la livraison de matériel médical destiné aux anciens combattants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie,
- la Maison du légionnaire pour des travaux de réhabilitation des voiries de l'établissement.

- **364 000 € ont été affectés à des projets à vocation sanitaire ou médico-sociale, en particulier pour :**

- l'Institution Nationale des Invalides pour la rénovation d'un fauteuil du service de

- chirurgie dentaire et l'acquisition d'appareils de radiologie de dernière technologie et accessibles aux personnes à mobilité réduite,
  - la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, pour l'acquisition de matériels pour la formation du service médical d'urgence (simulateur d'échographie, mannequin de simulation...)
  - l'Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué, à Bordeaux, pour l'acquisition de lits médicalisés,
  - l'ONAC-VG pour un programme de lutte contre la cataracte en faveur des anciens combattants marocains de l'Armée française,
  - le projet COGNIDIVE : il s'agit d'une étude clinique et d'un stage curatif de méditation en plongée sous-marine pour traiter les syndromes post traumatiques (SPT), en lien avec le Service de Santé des Armées (SSA), l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées (IRBA), et la CABAT,
  - l'Association pour la Promotion de la Transfusion Sanguine dans les Armées pour développer la collecte du sang,
  - l'association Tournesol qui assure des animations dans les hôpitaux militaires,
  - l'association « Un fauteuil à la mer » qui permet à des personnes à mobilité réduite d'accéder à des bains de mer, notamment les résidents de notre EHPAD « Résidence Colonel Picot »,
  - et France Alzheimer Var, association également proche de notre EHPAD et du domaine des « Gueules Cassées », pour l'organisation de séjours de répit pour les aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.
- **325 000 € sont destinés au travail de Mémoire, dont essentiellement :**
    - le Souvenir Français, qui perçoit au terme d'une convention, un soutien annuel de 200 000 €,
    - la Mission du centenaire de la Grande Guerre pour la fin du cycle mémoriel 1914-1918,
    - l'Association de Soutien à l'Armée Française (ASAF) pour la parution de deux numéros hors-séries de la collection « Mémoire et vérité, un siècle de renseignements militaires » et « Les paras français, un siècle d'histoire »,
    - l'association « Ami entends-tu ? » pour la création d'une plateforme internet pédagogique sur le parcours de tous les médaillés militaires de l'Ordre de la Libération,
    - le Comité de la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe, pour l'organisation quotidienne du ravivage de la Flamme,
    - le Musée de l'Armée en soutien à l'exposition « À l'Est, la guerre sans fin 1918-1923 »,
    - l'association du Mémorial des Aviateurs pour le financement du monument aux aviateurs disparus et d'un espace mémoriel, en construction au musée de l'air et de l'espace du Bourget,
    - l'ANOPEX pour la réalisation de drapeaux au profit des délégations régionales de cette association.
- Dans le cadre du soutien financier apporté en 2016 à la rénovation du Musée de la clairière de l'Armistice, l'UBFT est désormais représentée, par le Colonel José Baraton au sein du Conseil d'administration de l'association « Mémorial de l'Armistice ». Le musée rénové a été inauguré le 10 novembre 2018 par le Président de la République et la Chancelière d'Allemagne.
- Chacun se souvient des honteuses dégradations infligées au mois de décembre 2018 à l'Arc de

Triomphe, en particulier le moulage de la statue « Le Génie de la Patrie » de Rude, au niveau de son visage.

L'UBFT a décidé d'apporter son soutien financier pour la restauration de cette statue.

Il est rappelé que la représentation de cette œuvre était l'emblème des « Gueules Cassées » figurant sur les dixièmes de la loterie nationale depuis 1935 jusqu'à l'apparition du Tac o Tac.

- **35 500 € sont dédiés à la notoriété des « Gueules Cassées », principalement pour :**

- La participation financière, aux cotés de la Fédération Nationale André Maginot, à la réalisation d'un film documentaire sur l'Institut National des Invalides, « Invalides, la maison des blessés » réalisé par Myriam Kebani et diffusé sur France 3 Ile-de-France le 25 mars 2019. Ce film peut être visionné en « replay » sur le site de France Télévision,
- Le soutien à l'association CAP Jeunesse, qui vise à inculquer les valeurs de la nation aux jeunes les moins favorisés.

### **L'immeuble du siège social**

Le plan pluriannuel d'entretien et d'acquisition d'équipements techniques s'est poursuivi en 2018 par :

- les peintures d'une seconde partie des bureaux et de la zone l'accueil du 2<sup>e</sup> étage,
- la pose de sèche-mains électriques,
- l'acquisition de climatiseurs mobiles,
- l'acquisition du nouveau matériel téléphonique dont la mise en service interviendra courant 2019, par utilisation du réseau informatique IP.

Il se poursuit en 2019 par un important programme de réfection de la toiture et de la façade.

### **Les délégations régionales**

Le maillage territorial a été assuré en 2018 au sein de 20 délégations régionales par :

- 24 Délégués régionaux,
- 12 Délégués départementaux,
- 25 Porte-drapeaux. La campagne de renouvellement des drapeaux, ornés du nouveau logo de l'Association se poursuit. 2 nouveaux drapeaux ont été officiellement remis en 2018.

### **Un certain nombre de modifications ont été apportées au découpage des délégations :**

- La création d'une délégation « PACA » qui regroupera 2 entités, à savoir :
  - la délégation « PACA/Alpes-Côte d'Azur » comportant les départements 04, 05 et 06, animée par Alain Bouhier,
  - la délégation « PACA/Provence » comportant les départements 13, 83 et 84, animée par Bernard Tomasetti.
- Le rattachement du département de l'Ardèche (07) à la délégation Rhône-Alpes, animée par Michel Clicque et Jean Matton.

### **De nouveaux Délégués et Porte-Drapeau ont été nommés :**

- **Délégation Franche-Comté :**

Jean Dodane (46 234) comme Délégué départemental pour le Doubs (25) pour seconder Jacques Mougin animant la délégation de Franche-Comté.

- **Délégation Lorraine :**

Robert Lang, Délégué régional de Lorraine, ayant souhaité mettre fin à ses activités, a été élevé à l'honorariat.

Michel Halté a été nommé Délégué régional comme successeur de Robert Lang.

## • Délégation Languedoc-Roussillon :

Gabriel Méné, Délégué départemental pour les Pyrénées orientales ayant souhaité mettre fin à ses activités, a été élevé à l'honorariat.

Henri Rebutent a été nommé Délégué départemental pour les Pyrénées orientales comme successeur de Gabriel Méné.

## • Délégation Midi-Pyrénées :

Noël Depirou a été nommé Porte-drapeau pour la délégation Midi-Pyrénées.

Vos délégués ont poursuivi leur mission de représentation de l'Association, accompagnés de leurs porte-drapeaux lors des principales cérémonies patriotiques et de Mémoire. Ils ont été équipés de parkas, portant le logo de l'Association afin de les protéger des intempéries lors de cérémonies et permettre aux autorités rencontrées de les identifier comme représentant des « Gueules Cassées ».

Un bilan de l'année passée et les perspectives pour l'année à venir ont été présentés à vos délégués régionaux, réunis en séminaire au Siègre au mois de septembre 2018.

Chaque année, vos délégués organisent une réunion régionale qui est l'occasion pour l'administrateur qui préside cette rencontre et au cadre du Siègre qui l'accompagne de vous présenter les actions en cours et les projets d'avenir de l'Association et de la Fondation.

Ces réunions sont des moments de retrouvailles et de chaleureuse camaraderie, grâce à l'implication des épouses de nos délégués qui vous accueillent. Il est donc essentiel que vous y participiez nombreux. Les nouveaux camarades qui ont adhéré au cours de l'année sont systématiquement invités à la réunion de leur région afin de se familiariser avec

l'ambiance fraternelle de notre Association et s'y intégrer le plus aisément et le plus durablement possible.

## Le Domaine de Moussy

Pour mémoire, l'Assemblée générale 2014 a approuvé la cessation des activités du Domaine de Moussy et sa cession.

Un acquéreur a été trouvé, mais la cession effective nécessite une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur qui ne permet que des activités médico-sociales. La procédure de transformation du PLU n'a pu débuter qu'à la fin de l'année 2017 en raisons de contraintes internes au fonctionnement municipal de Moussy-le-Vieux. La complexité des démarches administratives nécessaires à cette modification du PLU, notamment une enquête publique rallonge les délais. Nous espérons pouvoir compter sur une cession définitive du domaine à la fin du premier semestre 2020.

Les contrats de travail de 3 salariés sont prolongés jusqu'à la cession du domaine afin d'assurer la maintenance et la sécurité du site.

Les études devant déboucher sur l'inauguration en 2019 d'un chemin de mémoire, marquant la présence des « Gueules Cassées » au sein du village de Moussy-le-Vieux, ont été menées au cours de l'année 2018. Son point de départ sera identifié par une sculpture de Gilles Odérigo, artiste peintre et sculpteur moussysien.

## Le Domaine des « Gueules Cassées », La Valette-du-Var

Au cours de l'année 2018, le Domaine des « Gueules Cassées » a poursuivi :

- l'accueil en séjours de repos et de vacances des membres de l'Union et de leurs familles,
- l'hébergement permanent de membres et leurs conjoints autonomes n'ayant pas besoin d'assistance pour les actes élémentaires de la vie, sorte de « résidence séniors »,
- l'organisation d'événements pour le monde combattant et les familles, notamment de nombreux mariages.
- 29 136 repas ont été servis en 2018 contre 24 668 en 2017, en augmentation de 18 %,
- 14 955 nuitées ont été enregistrées en 2018 contre 10 063 en 2017, en augmentation de 48 %,
- le chiffre d'affaires du domaine, hors taxes, passe de 936 396 € en 2017 à 1 277 623 € en 2018 soit une augmentation de 31 %,
- le résultat de fonctionnement 2018 reste cependant déficitaire. Il convient de noter que ce déficit inclut :
  - les charges d'entretien liées aux infrastructures immobilières et à l'étendue de la propriété de plus de 30 hectares,
  - un certain nombre de charges imputables aux activités générales de l'Association, à des cérémonies mémorielles, à des événements organisés pour la notoriété des « Gueules Cassées », à la tenue de l'Assemblée générale.

L'approbation des nouveaux statuts de l'UBFT, par arrêté du ministre de l'Intérieur 13 octobre 2016, a offert au domaine des « Gueules Cassées » de nouvelles perspectives de développement qui auparavant ne lui était pas autorisées.

En effet, le Domaine n'étant pas occupé en permanence par les membres de l'Association, et afin de tendre vers un meilleur taux d'occupation des chambres, il a été décidé, au mois de juin

2018, d'inscrire l'établissement sur deux sites de réservation hôtelière en ligne « Booking » et « Expédia ».

Le taux d'occupation a ainsi progressé pour atteindre 90 % pour le mois d'août 2018.

Les membres de l'Association, du monde combattant et leur famille demeurent prioritaires mais doivent réserver leurs séjours à l'avance, en particulier pour l'été. Les chambres non affectées étant mises en ligne au jour le jour.

Le Domaine accueille très régulièrement des séminaires d'entreprise ou de l'administration, des assemblées générales d'associations, des groupes en formation, des fêtes de famille...

À titre d'exemple, sans que la liste soit exhaustive, les institutions ci-dessous se sont réunies au Domaine pour des repas ou séminaires :

- l'AGPM,
- la société des membres de la Légion d'honneur,
- la caisse nationale militaire de sécurité sociale,
- Solidarité Défense,
- la délégation varoise de l'Association des Mutilés des Yeux et des Oreilles,
- le BCRM de Toulon,
- le 54<sup>e</sup> Régiment d'artillerie,
- les officiers du 1<sup>er</sup> régiment étranger,
- les anciens de la 33 F,
- la Saint-Cyrienne,
- l'Université de Toulon,
- la Caisse d'Épargne,
- le Crédit Agricole,
- la caisse de Crédit Mutuel,
- les anciens marins de Condrieu,
- l'AMMAC : Association des Marins et Anciens Combattants de Toulon,
- France-Alzheimer,
- le Lions Club de Toulon,

- la représentation varoise de La Française des jeux,
- etc.

37 réceptions de mariages ont été organisées, permettant au domaine de se voir décerner un Prix dénommé « Wedding award », compte tenu des excellents avis données sur les prestations, via internet, par les couples, parmi eux de nombreux militaires.

Nous avons également eu le plaisir de recevoir des familles de membres pour des repas ou séjours de retrouvailles ou à l'occasion d'anniversaires : merci notamment aux familles Fouillon, Nicollin, Louison et Rance d'avoir choisi le domaine.

En 2018, les réflexions et études se sont poursuivies pour définir un programme de travaux de mises à niveau de confort des bâtiments existants, et d'éventuelle extension, compatibles avec la poursuite des activités, en évitant de longues interruptions préjudiciables au chiffre d'affaires.

La décision de reconstruire la piscine a été prise sous la forme d'un parc aquatique comportant un bassin couvert et un lagon extérieur permettant une utilisation plus longue dans l'année, assorti d'éléments ludiques et de bien-être, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le permis de construire a été délivré le 6 juillet 2018. Les travaux de démolition de la piscine existante, qui avait 45 ans, ont pu débuter au mois d'octobre 2018, et la construction des nouvelles installations ont pu démarrer à la suite.

La maîtrise d'œuvre est assurée par un architecte spécialiste des piscines, et la maîtrise de l'ouvrage

par la direction en lien avec M. Pierre Villeminot, architecte et membre d'honneur de l'UBFT.

La livraison est prévue à la fin du mois de juin 2019 en vue de la saison estivale à venir.

En ce qui concerne, la mise à niveau des installations hôtelières, le programme a débuté durant les mois de janvier et février 2019 par la restructuration des salles de restauration dont le carrelage et les cloisons acoustiques séparatives ont été remplacés, des portes automatiques posées, la décoration et l'éclairage d'ambiance repensés. Enfin la mise en place d'un mobilier adapté permet le service des petits-déjeuners sous forme d'un véritable buffet hôtelier.

Les travaux à venir au cours des années 2019 à 2021 concerneront le déplacement des locaux administratifs et de l'accueil, du bar, afin de les positionner au centre de l'établissement, la rénovation des bâtiments d'hôtellerie « Mimosa » et « Olivier », et leur éventuelle extension.

Les tarifs au profit des membres n'ont pas été revus pour 2019, toutefois l'évolution de la réglementation de la Métropole de Toulon Provence Méditerranée nous impose désormais la facturation de la taxe de séjour.

**Je profite comme chaque année de cette tribune pour rappeler une nouvelle fois aux membres de l'UBFT, leurs conjoints et enfants, ainsi qu'aux membres des autres associations du monde combattant, qui sont autonomes, sans besoin d'assistance médicale au quotidien, et qui souhaitent passer un séjour de quelques jours à plusieurs mois au Domaine des « Gueules Cassées », dans la douceur du climat provençal, notamment**

**durant l'hiver pour ne pas avoir à chauffer leur domicile et ne pas être isolés à Noël, de prendre contact avec M<sup>me</sup> Isabelle Chopin, directrice du Domaine et son équipe.**

**Tel : 04 94 61 93 00.**

**Courriel : [coudon@gueules-cassees.asso.fr](mailto:coudon@gueules-cassees.asso.fr)**

**Un très élégant site internet, dédié au Domaine vous permet de le redécouvrir :**

**[www.domainedesgueulescassees.fr](http://www.domainedesgueulescassees.fr)**

**Votre Domaine des « Gueules Cassées » doit continuer à se développer. Nous comptons sur vous pour en faire la promotion en le faisant connaître à vos amis des autres associations du monde combattant dont l'accueil prioritaire est la vocation.**

Toute l'équipe du Coudon vous attend avec gentillesse et enthousiasme pour la saison estivale 2019... avec un programme d'animations, dîners et soirées à thème, concours de pétanque, et le test des nouvelles installations de piscine...

### **L'EHPAD « Résidence Colonel Picot » exploité par notre société filiale la CYP SAS**

Pour mémoire, la « Résidence Colonel Picot » a été officiellement inaugurée le 13 janvier 2017.

Elle a obtenu la labellisation « Bleuets de France ».

Elle a atteint pour la première fois un taux d'occupation de 100 % en novembre 2017. Sur l'exercice 2018, le taux d'occupation moyen a été de 96 %.

Des travaux complémentaires ont été programmés en 2018 et seront réalisés en 2019 :

- des locaux pour les animations, les psychologues et l'ergothérapeute par cloisonnement d'une terrasse inutilisée,

- l'aménagement d'un local vacant pour la création d'une micro-crèche, de 10 berceaux, à destination en priorité au personnel, dont la gestion sera déléguée à un opérateur spécialisé, « Maison Bleue » choisi après une mise en concurrence. La crèche, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée scolaire 2019, sera baptisée « Les bleuets » en hommage au bleuets de France,
- la construction d'un logement de fonction pour le directeur de l'EHPAD sur le terrain CYP.

Je tiens à rappeler que la philosophie de prise en soins de l'établissement s'articule autour de trois objectifs :

- le respect du rythme de vie des personnes âgées,
- la non-contention tant physique que médicamenteuse,
- l'application de la méthode Montessori adaptée aux personnes âgées.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) a apporté un financement pour mener une expérimentation d'un pôle d'activités de soins adaptés de nuit afin d'apaiser les résidents insomniaques.

Une nouvelle infirmière référente, cadre de santé, M<sup>me</sup> Fabienne Noirot, a pris ses fonctions le 2 janvier 2018.

L'équipe d'animation de l'établissement organise de nombreuses animations :

- un déjeuner champêtre au profit des résidents et des familles,
- la participation au Téléthon,
- une animation « casino » pour le 31 décembre,
- des sorties pour des courses, au restaurant, au cinéma,
- un programme de conférences géographiques,
- la musicothérapie avec un intervenant extérieur et la formation d'une chorale,
- un café philosophique,

- des rencontres de zoothérapie,
- des bains de mer avec l'association « Un fauteuil à la mer » sur la Presqu'île de Giens,
- la poursuite de l'expérience innovante des bienfaits thérapeutiques de la musique et du tango sur la mémoire et la motricité de nos résidents initiée en 2017 grâce au soutien financier apporté par la Fondation des « Gueules Cassées » à l'association pilotant ce projet.

Les sorties ont été grandement facilitées par l'acquisition en 2018 d'un minibus équipé d'une plateforme élévatrice motorisée permettant l'accès des personnes en fauteuil.

Je tiens à féliciter et remercier les personnels de tous les corps de métier présents au sein de la « Résidence Colonel Picot », l'administration, les soins, la restauration, l'animation, la maintenance, pour la qualité de leur travail.

En effet, nos résidents, qu'ils soient issus des « Gueules Cassées », du monde combattant ou nouveaux entrants, sont entourés de la même façon par des équipes bienveillantes.

Je rappelle que cet EHPAD « Résidence Colonel Picot » a été construit pour vous en priorité, membres des « Gueules Cassées » et du monde combattant.

Vous et vos familles, pouvez obtenir toutes les informations nécessaires à une admission sur le site internet : [www.cypehpad.com](http://www.cypehpad.com) et en prenant contact directement avec l'établissement, au 04 94 42 51 80.

Au cours de l'année 2018, le domaine des « Gueules Cassées » et l'EHPAD « Résidence Colonel Picot » ont été honorés de la visite de personnalités, en particulier de :

- Cécile Muschotti, députée de la 2<sup>e</sup> circonscription du Var,
- Le général de Saint-Chamas, Gouverneur des Invalides,
- Le général Jean-Marie Gontier commandant en second la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, également président de la Mutuelle des Sapeurs-Pompiers de Paris, accompagné du capitaine Philippe Antoine, directeur du centre de l'administration de la BSPP,
- le Colonel Philippe Havil, directeur adjoint de l'Institution Nationale des Invalides,
- le général Yves Auroy, directeur de l'hôpital d'instruction militaire Sainte-Anne de Toulon,
- le Médecin-Chef Virginie Vautier, directrice médicale de l'HIA Sainte-Anne,
- M. Dominique Burlett, président de la France Mutualiste,
- M<sup>me</sup> Valérie Kapp, attachée parlementaire de M<sup>me</sup> Christine Lanfranchi-Dorgal, sénatrice du Var.

Toutes ces personnalités ont pu apprécier et saluer la qualité de nos établissements.

Un sujet diffusé lors du journal télévisé de France 2 du 4 novembre 2018, dans le cadre de la privatisation de La Française des Jeux, a permis d'apporter un éclairage positif de l'utilisation du dividende en mettant en valeur le domaine et l'EHPAD.

## La Fondation des « Gueules Cassées »

2018 a été le seizième exercice opérationnel de la Fondation des « Gueules Cassées » depuis sa reconnaissance d'utilité publique le 11 avril 2001. Je vous rappelle que sur le plan de la gouvernance, la Fondation est administrée par un Conseil d'administration composé de 12 membres :

- 5 administrateurs du collège des fondateurs, c'est-à-dire des « Gueules Cassées »,
- 3 administrateurs de droit représentant le ministre de l'Intérieur, le ministre chargé du Budget, le ministre chargé des Anciens Combattants,
- 4 administrateurs du collège des personnalités qualifiées qui apportent leur compétence à la gestion de la Fondation. Au cours de l'exercice 2018, le Conseil d'administration a pris acte de la démission de M. l'Ambassadeur de France René Ala, et a rendu hommage aux services qu'il a rendu à la Fondation depuis sa création.

Le Conseil d'administration est lui-même conseillé par un Comité scientifique composé de 15 éminents professeurs et médecins spécialisés, présidé par le Professeur Jacques Philippon, membre de l'Académie de médecine.

La Fondation des « Gueules Cassées » mène ses missions dans deux directions :

- Le mécénat médical par le soutien financier aux institutions s'intéressant à la recherche fondamentale ou clinique et au traitement des traumatismes crânio-faciaux et de leurs séquelles, mais aussi aux pathologies d'origine malformative ou tumorale, aux maladies dégénératives affectant le fonctionnement cérébral. Ce mécénat se concrétise par :
  - le versement de bourses à des chercheurs,
  - des soutiens financiers à des laboratoires de recherche ou des services hospitaliers spécialisés,
  - le financement de matériel pour la recherche,
  - l'attribution du Prix de la Fondation lorsqu'un projet est particulièrement remarqué.
- Le développement d'actions destinées à entretenir le souvenir des sacrifices de tous ceux qui ont servi la France. Cet axe est encore assez peu activé car l'Association est en mesure de conduire les actions mémorielles.

En ce qui concerne le mécénat médical, comme chaque année, la Fondation a lancé son appel à projet auprès de 850 chercheurs dans les différents services hospitaliers et organismes de recherche. Le thème retenu pour l'année 2018 était :

**PATHOLOGIE CRÂNIO-FACIALE**  
**Prise en charge et réparation des lésions**  
**traumatiques,**  
**Prise en charge et réparation des séquelles**  
**fonctionnelles d'origine traumatique,**  
**dégénérative ou tumorale**

Faisant suite à cet appel à projets :

- 77 dossiers ont été reçus et soumis à l'examen d'un rapporteur du Comité scientifique,
- 46 dossiers de recherche ont été sélectionnés par le Comité scientifique et ont été approuvés par le Conseil d'administration pour un montant total de 1,646 M€.

La Fondation apporte également des soutiens financiers à des institutions leur permettant d'acquérir des équipements nécessaires à la recherche et au traitement des traumatismes crânio-faciaux. À titre d'exemple, la Fondation a apporté un soutien à l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées (IRBA) pour l'acquisition d'un scanner à haute résolution permettant de reconstruire des structures anatomiques en 3 dimensions.

Le Conseil d'administration de la Fondation, en accord avec le Comité scientifique, a décidé en 2018 de valider l'élargissement du champ d'actions de la Fondation des « Gueules Cassées » aux traumatismes et lésions maxillo-crânio-faciales chez l'enfant. Une plateforme de planification 3D pour les services de chirurgie de l'Hôpital Necker-Enfants malades a ainsi été financée.

La Fondation a également participé au financement de 4 congrès médicaux en lien avec la chirurgie de la face organisés par les sociétés savantes et a attribué 3 Prix.

En particulier, le Prix 2018 de la Fondation des « Gueules Cassées » a été remis à M<sup>me</sup> Catherine Chaussain, professeur des universités à Paris Descartes Unité Odontologie, et à son équipe, le 21 novembre 2018, pour ses travaux de recherche sur les cellules souches de la pulpe dentaire pour réparer les os crânio-faciaux.

Une nouvelle agence événementielle « The desk » a été sélectionnée pour communiquer sur la remise de ce Prix. De nombreux articles ont été publiés dans les médias, ainsi que quelques interviews radio. La communication sur les réseaux sociaux « Facebook » et « Twitter » a été développée avec succès en lien avec cette agence.

Le nombre de dossiers reçus et évalués par le comité scientifique est en augmentation régulière. Cette augmentation est la conséquence positive de la notoriété grandissante de la Fondation.

Le montant global de mécénat médical 2018 s'élève à 2,6 M€.

Depuis sa création en 2001, la Fondation des « Gueules Cassées » a soutenu près de 562 projets de recherche pour un montant global de près de 18 M€.

## **La Fondation abritée du Souvenir de Verdun (FSV)**

La Fondation abritée du Souvenir de Verdun est une fondation abritée par la Fondation des

« Gueules Cassées », présidée par le général Elrick Irastorza, ancien chef d'état-major de l'armée de Terre et président de la Mission du centenaire de la Grande Guerre.

La Fondation du Souvenir de Verdun a apporté, dans le cadre d'une convention, son soutien financier à l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) dénommé « Mémorial de Verdun - champ de bataille » et au Comité National du Souvenir de Verdun (CNSV) afin de participer au fonctionnement du Mémorial de Verdun.

## **Règlement général sur la protection des données (RGPD)**

Une nouvelle réglementation européenne a imposé, à compter du 25 mai 2018, de nouvelles normes et contraintes concernant les organismes qui traitent des données personnelles contenues dans leurs fichiers. En conséquence, l'UBFT, la CYP SAS et la Fondation ont pris les dispositions nécessaires à la sécurisation des fichiers et des systèmes informatiques.

## **La communication et la Mémoire interne**

La préservation de la Mémoire interne de l'Association et de la Fondation, tâche de très longue haleine compte-tenu de la masse des archives, s'est poursuivie en 2018 et devra se poursuivre sur encore plusieurs exercices.

La communication externe sur l'histoire et les missions actuelles des « Gueules Cassées » se fait au travers de supports qui doivent être régulièrement actualisés :

- un magazine trimestriel sur les activités de l'Association et de la Fondation,
- un film institutionnel,
- des films courts sur les actions de l'Association et de la Fondation qui peuvent être visionnés au fur et mesure de leur réalisation sur le site internet : [www.gueules-cassees.asso.fr](http://www.gueules-cassees.asso.fr) et sur Youtube et Vimeo,
- une brochure de présentation de 4 pages,
- le site Internet dans une nouvelle version plus moderne,
- des pages Facebook dédiées et nommées :
  - Les Gueules Cassées,
  - La Fondation des « Gueules Cassées »,
  - Domaine des « Gueules Cassées »,
  - « Résidence Colonel Yves Picot »,
- un compte Twitter sous le nom : « Les Gueules Cassées ».

## La notoriété

La Journée des Blessés de l'Armée de Terre s'est déroulée aux Invalides le 22 juin 2018 avec une forte représentation de l'UBFT. Il en sera de même cette année.

Elle a été suivie par un concert international de musique militaire accompagné d'une présentation scénographique rendant hommage aux « Gueules Cassées ».

En termes de notoriété et de rayonnement, Henri de Bonnaventure, a été fait légionnaire de 1<sup>re</sup> classe d'honneur par le général Jean Maurin, commandant la Légion étrangère, le 29 avril 2018, lors de la commémoration du combat de Camerone.

À cette occasion, devant tous les participants à cette manifestation et notamment le Premier ministre et la ministre des Armées, le général

commandant la Légion étrangère a rappelé les liens étroits unissant la Légion et les « Gueules Cassées » qui furent commandées et présidées toutes deux par le général Rollet, et a remercié l'UBFT de ses généreux et récurrents soutiens.

En la personne de votre président, ce sont les actions des « Gueules Cassées » en faveur de la Légion étrangère et de ses anciens qui ont ainsi été honorées.

## 2021 : Un double anniversaire

2021 sera l'année du centenaire de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, et du vingtième anniversaire de la Fondation des « Gueules Cassées ».

Au-delà d'une simple journée commémorative, des manifestations et des actions seront organisées afin de marquer durablement le souvenir de ces anniversaires.

## La Française des Jeux (FDJ)

Vous l'aurez constaté une nouvelle fois, votre Association et votre Fondation mènent de nombreuses missions sociales, mémorielles et de recherche médicale dans le cadre de l'intérêt général.

Elles le peuvent grâce à l'esprit d'entreprise qu'ont eu les fondateurs des « Gueules Cassées » en initiant la création de la Loterie Nationale dans les années 30 puis en étant en 1976, avec la Fédération Nationale André Maginot (FNAM), les promoteurs du Loto.

À ce titre, l'UBFT détient aujourd'hui 18 458 actions de La Française des Jeux, soit 9,23 % du capital de la société, et est titulaire d'un siège au Conseil d'administration au sein duquel l'Association est représentée par votre directeur général.

Le directeur général participe, à ce titre, à diverses instances de La Française des Jeux : Comité des nominations et rémunérations, Comité du développement durable, Comité stratégique de l'entreprise, Conseils d'administration et Assemblée générale.

Les mises collectées par la FDJ en 2018 s'établissent à 15,8 milliards d'euros, en croissance de 4,4 % par rapport à 2017, portée par l'investissement dans le numérique, les paris sportifs dans le contexte de la Coupe du Monde de football et les jeux dédiés à la Mission Patrimoine.

La Française des jeux, a cédé en 2018 son site historique du Loto, créé en 1975 sur le Domaine de Moussy, par l'UBFT et le GIE PRELO. L'acquéreur est le groupe TEREOS (ex-BEGHIN SAY).

L'UBFT est vigilante quant au projet de privatisation de La Française des jeux, objet de l'article 51 de la loi PACTE (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) en cours d'examen par le Parlement, à la date de rédaction de ce rapport. Des contacts ont été pris, dès les premiers signes du projet de privatisation relayés par la presse, auprès de la présidence de la République, au ministère de l'Action et des comptes publics, auprès de l'Agence des Participations de l'État (APE), auprès de députés et de sénateurs. Le but de ces contacts était de sensibiliser nos interlocuteurs et rappeler :

- le rôle historique des « Gueules Cassées » dans le développement des jeux de loterie et du Loto, expliquer leurs missions et leurs réalisations d'aujourd'hui,
- leur volonté de se maintenir dans le capital de la Française des jeux, de continuer à siéger au Conseil d'administration, de continuer de percevoir un dividende leur permettant de poursuivre leurs missions.

Ces différentes instances, y compris le ministre des Finances en séance à l'Assemblée Nationale, ont apporté l'assurance que le statut des associations, actionnaires fondateurs, ne serait pas remis en cause dans le cadre d'une privatisation de la Française des jeux.

Dans l'hypothèse que la loi PACTE soit définitivement votée par le parlement, le 11 avril 2019, nous aurons à suivre au plus près la rédaction des ordonnances qui fixeront les conditions de l'ouverture du capital à de nouveaux actionnaires, en particulier le seuil et la durée minimale de détention des actions.

De même, le futur développement de l'entreprise et la politique de distribution du résultat sont des sujets sensibles.

Saluons les relations de confiance tissées entre M<sup>me</sup> Stéphane Pallez, Présidente-directrice générale, les membres du comité de direction de La Française des jeux, et le représentant des « Gueules Cassées » au sein du conseil d'administration de la société, votre directeur général.

## Remerciements aux donateurs

L'UBFT a enregistré au cours de l'exercice 2018, le bénéfice de deux importantes successions de membres ou famille décédés. Nous saluons la mémoire de M. Robert James, M<sup>me</sup> Yvonne Labrousse et les remercions pour leurs gestes généreux de solidarité au profit de leurs camarades « Gueules Cassées » de nouvelle génération.

## Conclusion

À l'approche de son centenaire en 2021, auquel nous pensons déjà, l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, poursuit activement ses missions statutaires.

En votre nom, je me permets donc de féliciter les acteurs bénévoles et nos salariés qui, cette année encore, se sont investis sans compter, sans oublier le personnel, très impliqué à nos côtés, de l'entreprise à laquelle a été confiée la restauration du Domaine des « Gueules Cassées » et de la « Résidence Colonel Picot », la société SOGERES. Je tiens personnellement à saluer et remercier les cadres qui m'entourent. Je nommerai, en les chargeant de les transmettre à leur équipe, car je ne peux citer toutes et tous :

- Alain Bouhier, directeur adjoint pour les missions très prenantes de la vie associative qu'il mène, avec une grande écoute, auprès des membres et des conjoints, de nos Délégués et de nos Porte-drapeaux,
- Olivier Denhaene, directeur adjoint chargé des affaires juridiques,
- Nabila Falek, notre chef comptable, également très impliquée dans le domaine financier aux côtés de nos trésoriers,
- Isabelle Chopin à la direction du Domaine des « Gueules Cassées »,
- Philippe Tazé, directeur de notre EHPAD « Résidence Colonel Picot ».

Et Anne Doutremépuich, l'assistante des présidents et du directeur général, qui nous suit au quotidien, parfois même nous précède, avec efficacité, enthousiasme et bonne humeur.

Je citerai et remercierai également nos conseillers :

- nos avocats, en particulier Maître Véronique de Tienda,
- Pierre Villemot, architecte historique des « Gueules Cassées » depuis la création du Loto qui nous assiste aujourd'hui pour la maîtrise d'ouvrage, « membre d'honneur » des « Gueules Cassées »,

- Jean-Pierre Rivière, notre consultant spécialiste en pilotage des EHPAD,
- M. Wallid Nassif, architecte de la « Résidence Colonel Picot » et des projets concernant le Domaine des « Gueules Cassées ».

Un grand merci également aux bénévoles de l'Association et de la Fondation, administrateurs, délégués, porte-drapeaux et membres des commissions et du Comité scientifique qui font confiance aux équipes du Siège et des Domaines.

Paris, le 8 avril 2019

**Olivier Roussel**  
**Directeur général de l'UBFT**  
**Directeur général de CYP SAS**  
**Secrétaire général de la Fondation**  
**des « Gueules Cassées »**

## RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2018 ET PERSPECTIVES 2019



### Les comptes de l'année 2018

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas toujours. À la fin de l'année 2017, nous avions réalisé de très belles plus-values dans le portefeuille de l'Association. À la fin de l'année 2018, ce sont des moins-values que nous a apportées une crise boursière dont la violence en décembre rappelait celle de 2008 : tous les instruments cotés ont baissé, tant les actions que les produits de taux.

Le marché s'est repris au début de l'année 2019, mais nous a laissé pour l'année 2018 des pertes qu'il nous faut enregistrer dans les comptes. En décembre, nous avons vendu notre position dans le fonds Oddo Immobilier qui a généré une plus-value d'un million, les trois fonds de subordonnées bancaires qui ont généré une plus-value de 800 000 euros, et, afin de diminuer la sensibilité du portefeuille au risque actions, 9 millions de notre position dans Moneta Multi Caps qui a généré une moins-value de cession de 1,1 million. Les moins-values latentes dans le portefeuille étaient au 31 décembre de 7,2 millions, les plus-values de 5,1 millions, le solde était donc négatif de 2,1 millions. Dès janvier ce solde était redevenu positif, au 31 mars 2019 il était de 3,3 millions.

Le résultat comptable pour l'année est une perte de 1,8 million d'euros.

L'exploitation a été marquée par des éléments plus positifs. Le montant de 3,1 millions des charges liées au fonctionnement associatif au Siège est sensiblement au même niveau qu'en 2017. Le Domaine des « Gueules Cassées » au Coudon, à la suite des autorisations administratives obtenues, a vu son chiffre d'affaires augmenter de 31 %. Son déficit qui était de 1 575 000 € en 2017 n'est plus que de 1 467 000 € en 2018, avant amortissements il est de 1,1 million. Les coûts encourus à Moussy ont été d'environ 650 000 €, une légère baisse par rapport à 2017. Il est difficile de prévoir la date de vente effective du domaine du fait du processus de révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Moussy-Le-Vieux qui doit intervenir avant la vente. La provision est déjà faite de 1,4 million pour faire face à d'éventuelles dépenses de remise en état avant celle-ci.

La filiale CYP (dont les résultats ne sont pas consolidés dans les chiffres de l'UBFT commentés dans ce rapport) a connu son premier exercice positif. Toutefois, son exploitation n'est pas encore à l'équilibre après amortissements : son chiffre d'affaires a augmenté de 3 % à 5,3 millions (ce chiffre inclut la prise en charge de la dépendance par l'Agence Régionale de Santé) ; ses coûts, y compris l'amortissement de 1,3 million, ont été de 6,4 millions. Une reprise de provision de 1,2 million a permis de montrer un résultat positif de 55 949 €. La provision reprise avait été passée dans les comptes de l'an dernier suite à un refus de l'administration de rembourser la TVA liée à certaines dépenses de construction. Le tribunal administratif ayant donné raison à la CYP, la provision a pu être reprise. L'UBFT de son côté avait fait l'an dernier une provision de 2 957 000 € pour tenir compte de la valorisation de la CYP sur ses livres du déficit anticipé en 2018, en

raison tant du non remboursement de la TVA que du déficit opérationnel. Finalement il n'y a pas de déficit et cette provision n'a pas été utilisée, mais il paraît utile de la conserver pour le futur.

**Les comptes 2018 consolidés (hors CYP) de l'UBFT se présentent comme suit (en millions d'euros) :**

Chiffre d'affaires.....	1,4
(dont 1,3 chiffre d'affaires du Coudon)	
Dépenses d'exploitation.....	5,9
Personnel .....	2,5
Impôts et taxes.....	0,3
Autres dépenses.....	3,1
Résultat avant amortissements .....	4,5
Amortissements .....	0,7
Déficit d'exploitation .....	<b>5,2</b>

Ce déficit était de 5,3 millions en 2017.

Les dépenses incluent un montant de 410 000 € au titre de la refonte du Code des Pensions Militaires, poursuivant l'engagement des « Gueules Cassées » qui a été décisif, tant dans la révision du code que dans la mise au point de l'outil informatique mis à la disposition des intéressés.

**Les missions de l'association :**

Aides aux membres .....	2,1
Mécénat institutionnel	
(détail dans le rapport du Directeur Général)	
Ailes Brisées.....	1,6
Autres .....	1,7
Total mécénat .....	3,3
Total missions.....	5,4
Besoin de financement 2018	
(déficit + missions).....	<b>10,6</b>

**Résultat financier**

Produits financiers.....	
Dividende FDJ .....	12
Distributions du portefeuille.....	2,2
Plus-values de cession.....	2,8
Reprise de provision 2017 .....	0,5
Total.....	17,5
Charges financières .....	
Provisions moins-values latentes.....	7,3
Provision moins-values de cession .....	1,1
Impôts sur distributions.....	2,2
Total .....	10,6
Résultat financier net (produits – charges).....	<b>6,9</b>

Le chiffre correspondant en 2017 était de 30,5 millions, en raison des 17,8 millions des plus-values réalisées et d'une reprise de provision sur l'année précédente de 1,7 million. Le résultat financier en 2018 ne couvre que 65 % du besoin de financement, laissant un déficit de 3,7 millions.

Nous avons toutefois grâce à la générosité de nos anciens membres un montant de legs de 1,9 million, qui réduit le déficit à 1,8 million.

Recettes exceptionnelles (legs) .....	<b>1,9</b>
Déficit de l'année 2018.....	<b>1,8</b>

**Le budget et les perspectives 2019**

Comme mentionné plus haut, les marchés ont retrouvé des couleurs dès le mois de janvier 2019. Les optimistes en concluent qu'avec la correction, le cycle est passé, et que l'on est reparti dans un nouveau cycle haussier. Il n'est sans doute pas raisonnable de le penser : la principale raison, sinon la seule, de la remontée du marché est à

attribuer aux déclarations de la Réserve fédérale, banque centrale des États-Unis, qui a fait savoir qu'elle cessait tout effort de normalisation dans l'immédiat et serait très douce dans la remontée des taux. Mais par ailleurs, aucun des problèmes politiques qui ont paniqué les marchés l'an dernier n'est vraiment résolu. En outre, le ralentissement de l'économie est observé un peu partout. À tout le moins, on peut penser qu'il y aura d'autres épisodes de volatilité.

Peut-être l'élément le plus perturbant tient-il à ce que les banques centrales semblent penser que la normalisation des politiques monétaires n'est pas possible, en dépit des inconvénients de plus en plus visibles d'une politique de taux artificiellement bas qui dure, et dont les effets sont maintenant très visibles, sous la forme d'un surendettement de tous les acteurs, et d'un affaiblissement des banques.

Une autre source d'incertitude réside pour notre Association dans le projet de privatisation maintenant bien avancé de la FDJ. Nous n'avons pas lieu de nous inquiéter dans l'immédiat quant au maintien de notre actionnariat ni quant à notre présence au Conseil d'administration, qui nous ont été confirmés par toutes les autorités concernées. Mais les directions stratégiques pourront à terme changer et la politique des dividendes pourrait vouloir prendre en compte un accroissement du besoin d'investissement de la FDJ.

Le budget de l'année 2019 a été soumis à l'approbation du Conseil d'administration du 13 décembre 2018. Depuis lors, les évolutions mentionnées ci-dessus l'ont rendu caduque sur certains points. Elles confirment le bien fondé de la prudence qui avait présidé à la préparation du budget dès l'automne 2018.

#### Les charges :

Le personnel : une revalorisation générale de 1 % est prévue. Le total est de 3 millions :

Siège : .....1 327 371 €  
Moussy : .....587 581 €  
Coudon : .....1 085 092 €

L'ensemble des autres charges :

total de 2 618 917 €:

Siège : ..... 1 295 200  
Moussy : ..... 100 180  
Coudon : ..... 1 223 537

Le chiffre d'affaires du Coudon, a été estimé avec prudence à 1 078 748 €, car il a été affecté par la fermeture d'au moins deux mois en début d'année 2019 en raison des travaux de rénovation. Le déficit prévu est de 1 646 000 €, dont 369 000 € d'amortissements. Le budget des travaux pour l'année est d'un million d'euros.

Le déficit de Moussy, y compris le plan social et 180 000 € d'amortissements, est prévu à 945 000 €. Il inclut le plan social, qui n'aura lieu que lorsque la vente interviendra, et sera donc probablement reporté à 2020.

Au Siège, le montant des charges liées au fonctionnement associatif est estimé à 2 700 000 €, en diminution compte tenu de la baisse des frais juridiques et de conseil. Dans ce montant sont inclus 80 000 € d'amortissements.

Au total, le déficit d'exploitation est prévu à 5,4 millions (il était de 5,6 millions dans le budget 2018, et a été réalisé à 5,4 millions).

Les missions de l'Association font un autre total de 5,4 millions.

L'aide aux membres : .....	2,2 millions
L'aide aux institutions : .....	3,2 millions, dont :
Ailes Brisées :.....	1,5 million (proportion du dividende)
CE GIG .....	364 800 (proportion du dividende)
Souvenir Français .....	200 000

Une enveloppe d'un million dédiée aux demandes récurrentes et ponctuelles soumises à la commission des aides aux organismes et institutions est prévue dans ce budget.

Les besoins de financement sont donc de deux fois 5,4 millions, soit 10,8 millions.

#### **Les revenus financiers :**

Par prudence, le dividende à recevoir de la FDJ avait été prévu en baisse : 11,6 millions au lieu des 12 millions reçus en 2018. Il sera finalement de 11,3 millions.

Comme toujours aucune plus-value du portefeuille n'est prévue ; les distributions sont estimées à 1,3 million, ce qui est probablement inférieur à ce qui peut être attendu.

Avec les impôts et diverses charges, le déficit était de 727 701 € dans le tableau remis au Conseil, mais les distributions du portefeuille, qui n'avaient pu être faites avec précision à la date de la réunion, n'y figuraient pas. Avec l'estimation (prudente) de distributions à recevoir par le portefeuille de 1,3 million mentionnée ci-dessus, le résultat du budget approuvé par le Conseil est positif d'environ 650 000 €.

**Bernard Allorent**  
Trésorier

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Monsieur le Président,  
Messieurs les Membres  
du Conseil d'administration,  
Mesdames et Messieurs les membres  
de l'Association Union des Blessés  
de la Face et de la Tête,

### 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### 2. Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### 3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### 4. Vérification du rapport du trésorier et des autres documents adressés aux membres de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels

des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents adressés à l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

### **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 11 avril 2019.

### **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un

niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

**Fait à Paris, le 12 avril 2019**

**Le commissaire aux comptes**

**FRANCE AUDIT**

**Représentée par Monsieur Didier PIRO**

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Réunion de l'Assemblée générale relative à  
l'approbation des comptes de l'exercice clos  
le 31 décembre 2018

Monsieur le Président,  
Messieurs les Membres du Conseil  
d'administration,  
Mesdames et Messieurs les membres  
de l'Association Union des Blessés de la Face  
et de la Tête,

En notre qualité de commissaire aux comptes de  
votre Association, nous vous présentons notre  
rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la  
base des informations qui nous ont été données,  
les caractéristiques et les modalités essentielles  
des conventions dont nous avons été avisés ou  
que nous aurions découvertes à l'occasion de notre  
mission, sans avoir à nous prononcer sur leur  
utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence  
d'autres conventions. Il vous appartient, selon les  
termes de l'article R. 612-6 du code de commerce,  
d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion  
de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer,  
le cas échéant, certaines informations relatives  
à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des  
conventions déjà approuvées par l'Assemblée  
générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que  
nous avons estimées nécessaires au regard de la  
doctrine professionnelle de la Compagnie nationale  
des commissaires aux comptes relative à cette

mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la  
concordance des informations qui nous ont été  
données avec les documents de base dont elles  
sont issues.

### CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis  
d'aucune convention passée au cours de l'exercice  
écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée  
générale en application des dispositions de l'article  
L. 612-5 du code de commerce.

### CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### 1. Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution  
des conventions suivantes, déjà approuvées par  
l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs,  
s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

##### I. Avec la fondation « des Gueules Cassées »

###### I.1. Refacturation de frais de personnel, administratif et comptable

Cette refacturation correspond au coût des heures  
effectuées par les salariés de l'UBFT pour le compte  
de la Fondation.

Elle s'est élevée à 106 875,24 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

## II. Avec Les Ailes Brisées

L'association Les Ailes Brisées a conclu avec l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, un contrat et des avenants aux termes desquels il leur est apparu opportun de se rapprocher dans le domaine de l'émission de billets de la Loterie Nationale entiers et divisibles.

Le dernier avenant à ce contrat a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2000 et aménage le protocole d'accord de 1972, en annulant et remplaçant les avenants antérieurs.

Au titre de l'exercice 2018, la dotation allouée à l'association « Les Ailes Brisées » s'est élevée à 1 631 687,20 €.

## III. Avec la Française des jeux

L'Union des Blessés de la Face et de la Tête détient une participation de 9,229 % ainsi qu'un poste d'administrateur au sein de la Française des jeux. À ce titre, votre Association a désigné un représentant permanent.

## IV. Avec la CYP

Un compteur a été installé pour suivre la consommation d'électricité propre à la CYP. L'électricité imputable à la CYP lui est refacturé.

Cette refacturation s'est élevée à 60 757,89 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

**V. Étant donné l'existence de liens particuliers entre ces personnes morales et votre association, nous nous devons de vous rendre compte qu'il nous avait été donné avis d'administrateurs communs avec les trente-quatre entités suivantes :**

1. Avec la Fondation des « Gueules Cassées »
2. Avec les Ailes Brisées
3. Avec l'association Lino Ventura
4. Avec l'association du Clos du Pas de Saint-Maurice
5. Avec le foyer de l'INI (Institution Nationale des Invalides)
6. Avec la Fondation Souvenir de Verdun
7. Avec la FNAM
8. Avec l'Institution Nationale des Invalides
9. Avec le Comité d'entente des Grands Invalides de Guerre
10. Avec l'Amicale des Anciens de la Légion Étrangère de Paris
11. Avec le Souvenir Français
12. Avec la banque Française des Yeux
13. Avec l'association nationale des Plus Grands Invalides de Guerre
14. Avec l'ANOCR (Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite) de l'Ain
15. Avec la ligue de tir du Lyonnais
16. Avec la fondation pour la Mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie
17. Avec la Française des jeux
18. Avec la CYP SAS
19. Avec l'ANOPEX
20. Avec le Comité National du Souvenir de Verdun
21. Avec « La Flamme de la Nation »

22. Avec la Fondation des Mutilés et Invalides de Guerre
23. Avec l'association Handicap Nord-Sud Solidarité Afrique
24. Avec la Fondation des Aveugles de Guerre
25. Avec l'UFAC
26. Avec l'Association Valentin Haüy
27. Avec la Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes
28. Avec l'Union Fédérale des AC/VG des Bouches du Rhône
29. Avec promotion St-Cyr Terre d'Afrique
30. Avec la Renaissance Française
31. Avec l'association Général Marceau
32. Avec la société de tir « Les pionniers bressans »
33. Avec l'Union Nationale des Associations de l'Aviation Légère de l'armée de Terre
34. Avec le DVLP section de l'Ain.

**Fait à Paris, le 12 avril 2019**

**Le commissaire aux comptes**

**FRANCE AUDIT**

**Représentée par Monsieur Didier PIRO**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU JEUDI 13 JUIN 2019

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018 (1/2)

A C T I F	2018			2017
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles :</b>				
Frais d'établissement				
Concessions, brevet, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires _____	121 189	119 074	2 115	3 349
Fonds commercial <sup>1</sup>				
Autres immobilisations incorporelles _____	47 886		47 886	47 886
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles :</b>				
Terrains _____	1 210 951	580 384	630 567	273 303
Constructions _____	24 722 588	20 913 139	3 809 449	4 321 665
Installations techniques, matériel et outillages industriels _____	862 419	761 627	100 793	99 754
Autres immobilisations corporelles _____	965 600	750 564	215 036	208 212
Immobilisations corporelles en cours _____	222 264		222 264	335 754
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières<sup>2</sup> :</b>				
Participations _____	27 685 100	9 957 206	17 727 894	17 727 894
Créances rattachées à des participations _____	2 530 000		2 530 000	2 530 000
Autres titres immobilisés _____	7 050 956		7 050 956	7 050 956
Prêts _____	319 945	164 522	155 422	224 566
Autres immobilisations financières _____	96 296		96 296	105 882
<b>TOTAL I _____</b>	<b>65 835 194</b>	<b>33 246 515</b>	<b>32 588 678</b>	<b>32 929 220</b>
<b>Stocks et en cours :</b>				
Matières premières et approvisionnements _____	29 984		29 984	43 224
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances<sup>3</sup></b>				
Créances usagers et comptes rattachés _____	56 400		56 400	103 924
Autres créances _____	225 750		225 750	414 518
<b>Valeurs mobilières de placement _____</b>	<b>143 387 587</b>	<b>7 258 484</b>	<b>136 129 103</b>	<b>164 446 616</b>
Disponibilités _____	40 815 743		40 815 743	9 432 979
Charges constatées d'avance _____	156 178		156 178	132 501
<b>TOTAL II _____</b>	<b>184 671 642</b>	<b>7 258 484</b>	<b>177 413 158</b>	<b>174 573 762</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Écart de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V) _____</b>	<b>250 506 836</b>	<b>40 504 999</b>	<b>210 001 837</b>	<b>207 502 982</b>

1. Droit au bail
2. Dont à moins d'un an
3. Dont à plus d'un an

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018 (2/2)**

	2018	2017
<b>PASSIF</b>		
<i>Fonds associatifs</i>		
<i>Fonds propres</i>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	119 632 459	119 632 459
Ecart de réévaluation		
Réserve statutaire	36 379 825	36 379 825
Réserve extension EHPAD du Coudon	500 000	500 000
Réserve évolution domaine de Moussy	1 000 000	1 000 000
Réserve restructuration et modernisation du Coudon	12 000 000	12 000 000
Réserve p/dotation de la FGC	0	10 000 000
Réserve spéciale	4 000 000	4 000 000
Report à nouveau	27 557 911	10 946 437
Résultat comptable de l'exercice	- 1 813 274	6 611 474
<i>Autres fonds associatifs</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>199 256 922</b>	<b>201 070 195</b>
<i>Provisions pour risques et charges</i>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 400 000	1 400 000
<b>TOTAL II</b>	<b>1 400 000</b>	<b>1 400 000</b>
<i>Fonds dédiés</i>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources	21 119	34 669
<b>TOTAL III</b>	<b>21 119</b>	<b>34 669</b>
<i>Dettes</i>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits <sup>1</sup>		
Emprunts et dettes financières divers <sup>2</sup>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	89 202	96 959
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	451 691	372 026
Dettes fiscales et sociales	2 987 301	2 849 157
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	89 656	2 400
Autres dettes	5 705 946	1 677 575
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL IV</b>	<b>9 323 797</b>	<b>4 998 118</b>
Écart de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>210 001 837</b>	<b>207 502 982</b>
<p>1. Emprunts et dettes à plus d'un an, emprunts et dettes à moins d'un an                  2. Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques</p>		

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU JEUDI 13 JUIN 2019

## COMPTE DE RÉSULTAT DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018 (1/2)

	2018	2017
<b>Produits d'exploitation</b> (ou produits courants non financiers)		
Ventes de marchandises _____	2 172	2 935
Production vendue (biens et services) _____	1 425 301	1 051 010
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b> _____	<b>1 427 473</b>	<b>1 053 944</b>
dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges _____	681 897	778 856
Cotisations _____	2 715	2 398
Dons, legs _____	1 876 345	6 034
Produits liés à des financements réglementaires		
Ventes de dons en nature		
Autres produits _____	1 872	2 486
<b>TOTAL I</b> _____	<b>3 990 302</b>	<b>1 843 718</b>
<b>Charges d'exploitation</b> (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises _____	1 988	1 671
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements _____	136 022	124 094
Variation de stock _____	13 240	- 12 431
Autres achats et charges externes (dont cotisations) _____	2 943 376	3 011 053
Impôts, taxes et versements assimilés _____	303 231	288 356
Salaires et traitements _____	1 701 567	1 569 459
Charges sociales _____	865 210	806 049
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements _____	708 834	719 136
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions _____	656 131	708 314
Subventions accordées _____	5 405 189	15 104 581
Autres charges (dont cotisations) _____	1 826	53
<b>TOTAL II</b> _____	<b>12 736 615</b>	<b>22 320 334</b>
<b>1 - RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER (I - II)</b> _____	<b>- 8 746 313</b>	<b>- 20 476 616</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Excédent ou déficit transféré (III)		
Déficit ou excédent transféré (IV)		
<b>Produits financiers</b>		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé _____	14 165 658	12 745 781
Autres intérêts et produits assimilés _____	14 939	233 543
Reprises sur provisions et transferts de charges _____	542 874	1 737 760
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement _____	2 778 786	17 794 234
<b>TOTAL V</b> _____	<b>17 502 257</b>	<b>32 511 318</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions _____	7 258 484	3 494 580
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement _____	1 107 279	156 506
<b>TOTAL VI</b> _____	<b>8 365 763</b>	<b>3 651 086</b>

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU JEUDI 13 JUIN 2019

## COMPTE DE RÉSULTAT DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018 (2/2)

	2018	2017
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	9 136 494	28 860 232
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	390 181	8 383 617
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	28 033	122 072
- legs et donations		
- autres		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL VII</b>	<b>28 033</b>	<b>122 072</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	3 129	34 912
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL VIII</b>	<b>3 129</b>	<b>34 912</b>
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	24 904	87 160
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IX)	13 636	13 636
Engagements à réaliser sur ressources affectées (X)		
Impôt sur secteur associatif (XI)	2 241 995	1 872 939
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+IX)</b>	<b>21 534 228</b>	<b>34 490 744</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+X+XI)</b>	<b>23 347 502</b>	<b>27 879 270</b>
<b>EXCÉDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>- 1 813 274</b>	<b>6 611 474</b>
<b>Évaluation des contributions volontaires en nature :</b>		
<b>Produits :</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Charges :</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU JEUDI 13 JUIN 2019

## BUDGET 2019 GRANDS ÉQUILIBRES

### CHARGES

<b>Fonctionnement hors amortissements</b>	<b>4 450 881 €</b>
Fonctionnement associatif	2 408 574 €
Coudon	1 276 771 €
Moussy : fonctionnement / maintenance	765 536 €
Moussy : plan social	

<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>629 048 €</b>
------------------------------------	------------------

<b>Aides sociales individuelles</b>	<b>2 200 000 €</b>
-------------------------------------	--------------------

#### Aides aux organismes

<b>et Institutions</b>	<b>1 579 800 €</b>
Comité d'Entente GIG	364 800 €
Souvenir Français	200 000 €
Entraide des Compagnons de la Libération	15 000 €
Aides aux autres organismes et institutions	1 000 000 €

<b>Ailes Brisées</b> (Convention 1972)	<b>1 531 276 €</b>
--	--------------------

<b>Dossier « Blessés pour la France » et Refonte du Code des Pensions Militaires d'Invalidité »</b>	<b>300 000 €</b>
---	------------------

<b>TOTAL DES CHARGES</b> imputables à l'exercice 2019	<b>10 061 957 €</b>
--	---------------------

### PRODUITS

<b>Française des Jeux, produit net</b>	<b>10 675 473 €</b>
Dividende à percevoir en 2019 (est.)	11 259 380 €
Revenus du portefeuille	1 300 000 €
<b>Total des revenus avant impôts</b>	<b>12 559 380 €</b>
Impôt à payer	1 883 907 €

<b>Legs</b>	<b>40 000 €</b>
-------------	-----------------

<b>TOTAL DES PRODUITS (NET)</b>	<b>10 715 473 €</b>
---------------------------------	---------------------

**RÉSULTAT ..... 653 516 €**

CYP Résultat avant amortissement .....	248 122 €
Dotation aux amortissements 2019 .....	1 321 000 €
Résultat.....	- 1 072 878 €

#### Investissements courants 2019 ..... 2 320 000 €

Siège : ravalement, toiture, informatique, ascenseur .....	420 000 €
Coudon : travaux rénovation.....	1 000 000 €
Coudon : Piscine.....	2 000 000 €
Cyp : crèche, locaux complémentaire.....	900 000 €



**Gueules Cassées**  
*Sourire Quand Même*

## ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS ET VOTE DES RÉOLUTIONS

---

**Note explicative pour les votes**

**Liste des candidats**

***Curriculum vitae* des candidats**

**Textes des résolutions**

---

**Vous trouverez, en pièces jointes à cette brochure :**

- **1 bulletin de vote**
- **1 enveloppe pour le bulletin de vote**
- **1 enveloppe T**
- **1 pouvoir**
- **1 enveloppe pour le pouvoir**

Ci-après les *curriculum vitae* des candidats qui sont la retranscription intégrale des textes fournis par eux-mêmes.

## NOTE EXPLICATIVE POUR LES VOTES : - RENOUELEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - VOTE DES RÉSOLUTIONS

Conformément à l'article V des Statuts, **8** postes sont à pourvoir, lors de l'Assemblée générale de juin 2019.

Sont candidats :

- 8 administrateurs sortants et rééligibles, dont le mandat vient à échéance de 3 ans,
- 4 autres membres

Conformément à l'article VIII des Statuts, le vote est possible par correspondance.

### 1. – Vote par correspondance (à privilégier pour des raisons de représentativité et de commodité)

Vous trouverez joints à la convocation :

- le **bulletin de vote** pour le renouvellement des administrateurs et l'approbation des résolutions :
  - **pour le renouvellement du conseil d'administration** : vous devez cocher le nom des candidats de votre choix sans dépasser le nombre de **HUIT**,
  - **pour l'approbation des résolutions** : vous devez, pour chaque résolution, **cocher l'une des TROIS cases**.

Le bulletin de vote ne doit comporter aucune mention ou signe quelconque,

- une **enveloppe, tamponnée "BULLETIN DE VOTE exclusivement - Conseil d'administration et résolutions"**, dans laquelle vous devez insérer le bulletin de vote,
- une **enveloppe "T"** dans laquelle vous devez inclure l'enveloppe comportant le bulletin de vote.

Vous devez indiquer au verso de l'enveloppe **"T"** vos nom, prénom et numéro de membre, **EN LETTRES MAJUSCULES** pour faciliter le pointage de la liste électorale. Merci par avance.

**Vous devez poster l'enveloppe "T" au plus tard le 5 juin 2019.**

Les opérations de dépouillement auront lieu au Domaine des « Gueules Cassées » à La Valette-du-Var les 10 et 11 juin 2019.

Les enveloppes **"T"** seront conservées par La Poste et collectées **le vendredi 7 juin 2019 à 8 h 30**.

Le Conseil d'administration a désigné Guy Delplace, administrateur, pour présider la commission de scrutin.

### 2. – Vote le jour de l'Assemblée générale

Les membres souhaitant voter en direct le jour de l'Assemblée générale, le 13 juin 2019 au Domaine des « Gueules Cassées » - 83160 La Valette-du-Var, pourront le faire en donnant leur identité, ce qui permettra de pointer la liste électorale.

Le bureau de vote sera ouvert de 9h15 jusqu'à l'ouverture officielle de l'Assemblée générale ordinaire, fixée à 10h00.

Je me permets d'insister auprès de chaque membre sur l'importance de participer à ces votes.

**Afin que votre bulletin de vote concernant le renouvellement des administrateurs et les résolutions présentées à l'Assemblée générale puisse être pris en compte, vous devez être à jour de votre cotisation (Article III des Statuts). Son montant est de 5 € par an payable par chèque à l'ordre de l'UBFT. Si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation, merci d'adresser votre chèque avant l'envoi de votre bulletin de vote.**

Les statuts prévoient **le vote par correspondance**, ce qui renforce la représentativité des membres qui ne peuvent se déplacer au Coudon pour l'Assemblée générale et en facilite son déroulement. **Je vous invite donc expressément à privilégier cette procédure écrite** et vous en remercie.

**Henri Denys de Bonnaventure**  
**Président**

## LISTE DES CANDIDATS AUX POSTES D'ADMINISTRATEUR

AMESTOY Pierre.....	Actif 45 518
BARATON José.....	Actif 46 176
CHAUCHART du MOTTAY Hubert .....	Actif 41 682
DAUPHIN Charles.....	Actif 43 417
DODANE Paul .....	Actif 45 813
KERGONOU Alain.....	Actif 45 532
De LAPRESLE Bertrand.....	Actif 44 057
LARGE Dominique.....	Actif 80 877
LOUVRIER Jean-François.....	Actif 80 589
MARQUIS Jean-Daniel.....	Actif 44 522
MATZNEFF André.....	Actif 41 706
REMM Patrick.....	Actif 70 220

### 8 administrateurs sortants et rééligibles :

- José BARATON
- Hubert CHAUCHART du MOTTAY
- Charles DAUPHIN
- Paul DODANE
- Bertrand de LAPRESLE
- Jean-Daniel MARQUIS
- André MATZNEFF
- Patrick REMM

### 4 autres membres :

- Pierre AMESTOY
- Alain KERGONOU
- Dominique LARGE
- Jean-François LOUVRIER



## AMESTOY Pierre François

**Membre de l'UBFT**  
45 518 (Actif)

**Date de naissance**  
22 novembre 1959

**Situation de famille**  
Marié, 3 enfants

**Adresse**  
2, lotissement Les Pins  
82230 Léojac

**Formation continue**  
- Docteur en droit public (2017), Master Défense et Sécurité (2010), Droit privé et sciences criminelles (Maîtrise 2009, Licence 2007, V.A.E du DEUG mention Droit 2004).

**Formation initiale**  
- BEP mécanicien auto (1978), BEPC (1976).

**Activités civiles principales**  
- 1997-2010 : commissaire du Gouvernement près la CRP de Douai et les 4 TP du Nord Pas-de-Calais au service du contentieux des pensions de la DIAC de Lille.  
- 2010-2016 : conseiller juridique BA 116 Luxeuil les Bains puis Base de Défense Épinal-Luxeuil.  
- Depuis 2016 : directeur de service départemental de l'ONACVG du Tarn et Garonne.

**Activités militaires principales**  
- 1976-1996 : militaire de carrière, mécanicien ALAT. Retraite le 1<sup>er</sup> décembre 1997, Adjudant-chef.  
- 2008-2011 : chef d'Escadron réserve citoyenne au service Intelligence économique Gendarmerie état-major Villeneuve d'Ascq.  
- 2014-2017 : commandant réserve citoyenne expert juriste défense au 1<sup>er</sup> Régiment de Tirailleur à Épinal.

### Autres activités (électives ou/et bénévolat)

- Depuis 1996 : Conseiller technique en droit des PMI.
- 1997-2010 : vice-président du conseil départemental des ACVG du Nord.
- 2014-2015 : membre du groupe de travail « GT-Refonte » partie législative du nouveau CPMIVG.

### Décorations

- Croix du Combattant (OPEX)
- Médaille d'Outre-Mer (Tchad)
- Médaille de la Défense Nationale (Or)
- Médaille des services militaires volontaires (Bronze)
- Médaille de Reconnaissance de la Nation
- Médaille d'honneur du ministère de la Défense (Terre Argent, Aéronautique Bronze)
- Croix du Mérite de Bronze (Pologne)
- Médaille de bronze du sport (Allemagne)

### Blessure (s) & pension militaire d'invalidité

Blessé en service le 31 décembre 1991 et pensionné à 80 % à titre définitif (Hors Guerre).

### Profession de foi

Cette candidature au poste d'administrateur me semble correspondre à l'engagement qui est le mien au profit des anciens combattants et des blessés en particulier.

Pour illustrer, le titre de ma thèse peut vous éclairer sur ma spécialité : « Le droit à réparation tel que prévu par le CPMIVG ».

Cet engagement m'a porté à étudier et défendre depuis de nombreuses années, les intérêts de ceux qui « sont les créanciers de la nation » selon René CASSIN et qui « ont des droits sur nous » selon Georges CLEMENCEAU.

Enfin je me définirais comme une sorte de « gardien du temple » fidèle à l'imprescriptibilité du droit à réparation si cher aux associations d'anciens combattants et à ceux qui ont été atteints dans leur chair au service de la France. Si cette candidature m'honore, j'ai bien conscience qu'elle m'oblige !



## BARATON José

**Membre de l'UBFT**  
46 176 (Actif)

**Date de naissance**  
14 avril 1947

**Situation de famille**  
Marié, 5 enfants

**Adresse**  
2 place Robert Deny - 78000 Versailles  
Tél. : 06 85 76 13 09

### Formation

- 1967-1970 : Prytanée National Militaire - La Flèche (72) - préparation Saint Cyr.
- 1970 : engagement au titre de l'École d'Application de l'Arme Blindée - Saumur (49).
- 1970-1971 : École d'application de l'Arme Blindée Saumur (49) - stage d'élève sous-officier d'active.
- 1971-1972 : 4<sup>e</sup> régiment de Dragons - Olivet (45) - maréchal des logis - chef de char.
- 1972 : PPEMIA - Strasbourg (67) - Épreuves du concours de l'École militaire interarmes.
- 1972-1973 : École militaire interarmes - Coëtquidan (56) - Élève officier - Promotion G<sup>al</sup> Marceau.
- 1973-1974 : École d'application de l'Arme Blindée - Saumur (49) - stage des sous-lieutenants.
- 1974-1976 : 2<sup>e</sup> régiment de Hussards - Orléans (45) - sous-lieutenant chef de peloton porté.
- 1976 : École de spécialisation de l'ALAT - Dax (40) - stage officier pilote hélicoptères (1<sup>er</sup> partie).
- 1977 : École d'application de l'ALAT - Le Luc en Provence (83) - stage officier pilote (2<sup>e</sup> partie).
- 1977-1980 : 5<sup>e</sup> régiment d'hélicoptères de combat - Pau (64) - officier adjoint d'escadrille d'hélicoptères légers et chef de section d'instruction du contingent militaires du rang.
- 1980-1983 : 11<sup>e</sup> groupe d'hélicoptères légers - Essey-lès-Nancy (57) - commandant d'unité (escadrille d'hélicoptères légers au profit du général commandant le 1<sup>er</sup> CA / 6<sup>e</sup> RM).
- 1983-1988 : École de spécialisation de l'ALAT - Dax (40) - chef de cabinet du commandant de l'école, officier relations publiques et officier infrastructure.

- 1988-1995 : Commandement de l'ALAT - Villacoublay (78) - chef de cabinet du général commandant l'ALAT.
- 1995-2000 : Direction du Personnel de l'armée de Terre - Antenne ALAT - Vincennes (75) - chef de l'antenne de sélection des pilotes hélicoptères (armée de Terre - gendarmerie Sécurité-civile).

### Activités civiles principales

- 2001 : Société Hippique Française - Paris (75) : en doublure, pour 1 an, du directeur afin de lui succéder.
- 2001-2013 : AGENORIA - Cabinet de conseil en Supply Chain - Versailles (78) - consultant ingénierie (organisation-implantation).
- Juin 2013-aujourd'hui : DIAGMA - Cabinet de conseil en Supply Chain - Paris (75) - consultant ingénierie (organisation-implantation).

### Autres activités (électives ou/et bénévolat)

- 1970-1971 : Président de Promotion (ESOA - EAABC).
- 1972-1973 : Responsable tradition de section (EMIA).
- 1983-1988 : Représentant du commandant d'Armes et membre du bureau de la SHN de Dax.
- 1989-1995 : Organisation du stand Armée de Terre pour 4 salons de l'Aéronautique et de l'Espace.
- 1997-2012 : Scouts d'Europe Versailles (78) - Chef de groupe, responsable de 2 groupes scouts.
- 2011-aujourd'hui : Vice-président de la promotion Marceau.
- 2017-aujourd'hui : secrétaire UNALAT.

### Décorations

- Chevalier dans l'ordre national du Mérite
- Médaille de la Défense nationale
- Médaille de bronze de l'Ordre de Malte

### Blessure (s) & pension militaire d'invalidité

Cervicalgie, blessure aggravée par le fait du service.  
Taux d'invalidité : 15 %

### Profession de foi

Coopté et élu au poste d'administrateur à l'Assemblée générale de 2018, j'ai pu participer au travail effectué par le conseil d'administration, auprès des délégations, de leurs représentants et auprès des membres de l'association. Je constate et apprécie à chaque instant le caractère amical et fraternel qui lie tous les administrateurs et tous les membres, tout en préservant chaque personnalité et en total respect des autres (réunion du bureau, réunion du conseil d'administration, réunion des délégations régionales). Nommé représentant des « Gueules Cassées » auprès de l'association du Mémorial de l'Armistice, j'ai pu apprécier le travail effectué par cette association et les liens étroits qui nous lient à eux. Proposé et élu trésorier adjoint, j'ai rejoint le bureau de l'association dans le but de servir toujours un peu plus. La tâche d'administrateur est importante, même si beaucoup a déjà été réalisé, il reste encore beaucoup à faire. C'est pour cela que, ne voulant pas m'arrêter prématurément, je présente ma candidature au renouvellement de mon mandat d'administrateur.



## **CHAUCHART du MOTTAY Hubert**

### **Membre de l'UBFT**

41 682 (Actif)

### **Date de naissance**

22 août 1934

### **Situation de famille**

Marié, 4 enfants, 19 petits-enfants,  
10 arrière-petits-enfants

### **Adresse**

20 rue d'Aguesseau  
75008 Paris  
Tél. : 01 44 51 52 00

### **Formation**

Saint-Cyr  
Licence Sciences Economiques

### **Activités militaires principales**

- Carrière militaire complète jusqu'en 1993.
- Général de Brigade (2s).

### **Autres activités (électives ou/et bénévolat)**

- Président honoraire et Administrateur de l'UBFT.
- Président de la Fondation des « Gueules Cassées ».
- Administrateur de la promotion de Saint-Cyr 1957-1959 « Terre d'Afrique ».

### **Décorations**

- Commandeur de la Légion d'honneur
- Grand-croix de l'Ordre National du Mérite

### **Blessure (s) & pension militaire d'invalidité**

Blessé en Algérie en 1961  
Taux d'invalidité : 100 % + 34°

### **Profession de foi**

Participer avec persévérance et confiance dans l'avenir au travail qu'une équipe unie a entrepris depuis plus de quinze ans.



## **DAUPHIN Charles**

**Membre de l'UBFT**  
43 417 (Actif)

**Date de naissance**  
18 août 1945

**Situation de famille**  
Veuf, 3 enfants majeurs

**Adresse**  
18 rue Marcel Pagnol  
11000 Carcassonne  
Tél : 06 60 07 60 72

**Formation**  
BEPC

**Activités civiles principales**  
Retraité depuis 2002.

**Activités militaires principales**  
Retraité militaire depuis 1995.  
1963-1995 : 32 ans TAP/TDM.

**Autres activités (électives ou/et bénévolat)**  
Membre du conseil départemental de l'ONAC (2<sup>e</sup> collège).  
Membre de la Commission d'attribution du diplôme d'honneur de porte-drapeau.  
Membre de la Commission Solidarité.

### **Décorations**

- Chevalier de la Légion d'honneur
- Médaille militaire
- Croix de la Valeur Militaire
- Médaille des Blessés
- Croix du Combattant
- Citation à l'ordre du Régiment (Liban)
- Citation à l'ordre de la Division (Liban)
- Témoignage de satisfaction (Irak)
- Carte du Combattant
- Titre de reconnaissance de la Nation

### **Blessure (s) & pension militaire d'invalidité**

Blessure par éclats à la tête et à la main gauche.  
Pensionné à 95 %.

### **Profession de foi**

L'UBFT m'a beaucoup apporté sur le plan social et familial. C'est la raison pour laquelle je souhaite sincèrement me donner pleinement en participant concrètement aux décisions de notre association et en mettant mon sens humain et relationnel au profit de nos anciens.



## **DODANE Paul, Marie, Joseph**

### **Membre de l'UBFT**

45 813 (Actif)

### **Date de naissance**

29 mars 1954

### **Situation de famille**

Divorcé, 5 enfants / 2 à charge

### **Adresse**

48 rue du Château  
94440 Villecresnes  
dodanepaul@yahoo.fr  
Tél : 06 88 95 02 74

### **Formation**

- EMPT Le Mans.
- École Spéciale Militaire de Saint-Cyr 74/76.
- Ingénieur civil des Mines de Nancy.
- École Supérieure de Guerre.
- Différents stages Ressources Humaines et Management au Centre de Formation au Management de la Défense.

### **Activités civiles principales**

Retraité.

### **Activités militaires principales**

- 1978 : participation comme chef de section au 1<sup>er</sup> mandat FINUL Liban (blessure).
- 2000 : Chef de corps du 31<sup>e</sup> RG et du bataillon du génie Kosovo.
- Postes Ressources Humaines en administration centrale (État-Major Armée de Terre).
- 2005-2011 Délégué militaire départemental du Val-de-Marne.
- Promu général en 2011.

### **Autres activités (électives ou/et bénévolat)**

- 2014-2017 : participation au groupe de travail GT-refonte sur le code des PMIVG.
- Vice-président de l'UBFT depuis octobre 2016.
- Administrateur de l'ONAC et de l'ANOPEX (association nationale des participants aux OPEX).
- Président du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (représentant de l'UBFT).

### **Décorations**

- Officier de la Légion d'honneur
- Commandeur Ordre National du Mérite
- Croix de la Valeur Militaire 2 citations
- Médaille des blessés
- Commémoratives Liban et Kosovo

### **Blessure (s) & pension militaire d'invalidité**

1 blessure de guerre  
PMI 90 %

### **Profession de foi**

Impliqué dans la gouvernance de l'UBFT depuis 3 ans, je souhaite poursuivre cet engagement avec le souci d'une part de veiller au sort des plus anciens et à l'accueil des plus jeunes et, d'autre part, de contribuer au maintien de notre patrimoine moral et matériel ; tout particulièrement la reconnaissance des droits des pensionnés.



## **KERGONOU Alain**

**Membre de l'UBFT**  
45532 (Actif)

**Date de naissance**  
28 janvier 1951

**Situation de famille**  
Marié, 2 enfants.

**Adresse**  
16 impasse Giocondi  
29100 Douarnenez

### **Formation**

- 1972 : Breveté moniteur des techniques commandos de Mont-Louis / Collioure.
- 1976 : Spécialisé en réseau et sensibilisation active de la sécurité.
- 1983 : Brevet militaire Professionnel n°2 ; Renseignement technique – option analyste.
- 1991 : Préparation au concours des majors et promu le 15 juillet 1991.
- 1997 : Qualification Renseignement Sous-Officier (QRSO).
- 1998 : Recherche technique en DAT.

### **Activités civiles principales**

Retraité, j'ai poursuivi mon activité militaire à titre civil à la présidence du Gabon.

### **Activités militaires principales**

Responsable Analyste Guerre Électronique sur de nombreux théâtres d'opérations.

- 1969 -1970 : engagé volontaire au titre des Troupes de Marine – Rejoins Fréjus – intègre successivement les Pelotons P1 et P2.
- 1971- 1973 : élève à l'École Nationale des Sous-Officiers d'Active de St-Maixent-L'École , 41<sup>e</sup> Promotion « Sergent-Chef Yves Rospars » puis élève à l'EAI Montpellier – Puis affecté au 24<sup>e</sup> RIMa Perpignan.

- 1973-1975 : instructeur et conseiller à l'École Nationale des Sous-Officiers d'Active de Moussoro (Tchad),
- 1975 : gérant de Cercle et Mess (150 à 200 couverts) et responsable de personnels civils,
- 1976 : Sous-Officier administratif (Chef comptable et Chef du secrétariat),
- 1977-1980 : secrétaire analyste à Baden Baden (RFA),
- 1980-1982 : chef de cellule analyste technique recherche et exploitant (île de La Réunion),
- 1982-1986 : analyste du service technique de recherche (HF-BLU, et documentaliste HF) Landau RFA,
- 1986-1988 : responsable analyste du secteur à Djibouti,
- 1988-1998 : chef de cellule analyse et exploitant recherche (Strasbourg-Djibouti-Strasbourg),
- 1998-1999 : chef de la cellule analyse au secrétariat d'État à l'Outre-Mer.

### **Autres activités (électives ou/et bénévolat)**

Président de deux associations régionales.  
Bénévole dans de nombreuses autres associations (Trésorier - Secrétaire - Animateur).

### **Décorations**

- Médaille militaire
- Médaille OM agrafe Tchad

### **Blessure (s) & pension militaire d'invalidité**

Hypoacousie bilatérale de perception, avec perte de sélectivité avec aggravation.  
Séquelles de subluxation acromio-claviculaire avec aggravation. Invalidité à 50 %.

### **Profession de foi**

Délégué du Finistère depuis 3 ans je suis très heureux d'apporter mon soutien aux membres de notre association. Pour moi, c'est le prolongement des années vécues au sein des Troupes de Marine par l'esprit coopératif, de soutien et de solidarité que j'appréciais. Dans ce contexte je souhaite m'investir un peu plus auprès de l'UBFT et de ses membres. Je retrouve avec L'Union des Blessés de la Face et de la Tête un esprit de fraternité reposant sur la camaraderie, la solidarité, la confiance. Je désire poursuivre cet engagement d'entraide en présentant ma candidature au poste d'administrateur.



## de LAPRESLE Bertrand

### Membre de l'UBFT

44 057 (Actif)

### Date de naissance

5 septembre 1937 à Marseille

### Situation de famille

Veuf, 4 enfants, 15 petits-enfants.

### Adresse

25, rue du Docteur Finlay

75015 Paris

Tél. : 01 43 27 55 86 / 06 30 06 77 38

### Formation

Officier général de l'Armée de Terre.

- 1957/1959 : Saint-Cyr.
- 1971/1975 : enseignement militaire supérieur scientifique & technique.
- 1973/1975 : licencié en Sciences économiques.
- 1975 : lauréat de l'Institut d'Études Politiques de Paris (section économique et financière).

### Activités militaires principales

- Janvier 1997 à juin 2002 : Gouverneur des Invalides.
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997 : Général d'armée en deuxième section.
- Mars 1995 à décembre 1996 : Conseiller militaire du Gouvernement, puis Inspecteur Général des Armées.
- Mars 1994 à février 1995 : Commandant en chef de la Force de Protection des Nations Unies en ex-Yougoslavie.
- Automne 1993 à mars 1994 : Commandant de la Force d'Action Rapide.
- 1990/1993 : Major Général de l'Armée de Terre.
- 1981/1983 : Chef de Corps du 1<sup>er</sup> Régiment Étranger de Cavalerie.

### Autres activités (électives ou/et bénévolat)

- Administrateur de diverses structures dont la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, l'association Solidarité Défense, la Renaissance française.
- Vice-président (H) de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête.
- Secrétaire du Conseil de la Fondation des « Gueules Cassées ».

### Décorations

- Grand Officier de la Légion d'honneur
- Commandeur de l'Ordre National du Mérite
- Croix de la Valeur Militaire (Algérie, Liban, ex-Yougoslavie)
- Diverses décorations nationales et étrangères

### Blessure (s) & pension militaire d'invalidité

Blessure à la tête en service en Algérie en avril 1961 (trépanation à l'hôpital Barbier Hugo d'Alger).

### Profession de foi

Poursuivre avec persévérance et confiance dans l'avenir l'œuvre des « Gueules Cassées », avec une priorité affirmée au service des grands blessés.



## LARGE Dominique

### Membre de l'UBFT

80 877 (Actif)

### Date de naissance

8 novembre 1962

### Situation de famille

Marié, 2 enfants de 17 et 20 ans

### Adresse

Caserne Nouvelle France  
82 rue du Faubourg-Poissonnière  
75010 Paris  
Tél. : 07 67 92 31 67

### Formation

- Bac F3 électrotechnique.
- Diplôme d'officier de sécurité régional titulaire.

### Activités militaires principales

- 1983 – 1984 : Élève gendarme à Chaumont.
- 1984 – 1989 : Gendarme grenadier voltigeur à l'EGM 3/20 Auxerre.
- 1989 – 1991 : Chef de groupe à l'Escadron de Gendarmerie Mobile 3/20 Auxerre.
- 1991 – 1994 : Chef de groupe à l'EGM 2/18 Wissembourg.
- 1994 – 1994 : Chef de groupe à l'EGM 22/7 Wissembourg.
- 1994 – 2000 : Chef de groupe à l'EGM 23/7 Sélestat.
- 2000 – 2003 : Rédacteur Section Gendarmerie Mobile Direction Générale à Paris.
- 2003 – 2009 : Chef secrétaire du Conseil de la Fonction Militaire de la Gendarmerie à Paris.
- 2009 – 2012 : Commandant du Peloton des Renforts Extérieurs à Malakoff.
- 2012 – 2015 : Chef du bureau de planification et gestion de crise – Direction de l'Ordre Public et de la Circulation – Préfecture de police à Paris.
- 2015 – 2017 : Chargé de mission, adjoint au chef du Bureau des Infrastructures de l'état-major de la région de gendarmerie d'Ile-de-France.

- 2017 à ce jour : Officier de sécurité régional pour la Région de Gendarmerie d'Ile-de-France en charge notamment de la sécurité des casernes, des militaires et de leurs familles.
- Total des services au 31 décembre 2018 : 38 ans et 5 mois.

### Autres activités (électives ou/et bénévolat)

Président d'une association de parents d'élèves (BVE Bien Vivre à l'École) de 2004 à 2008 au Plessis-Robinson (92).

### Décorations

Médaille d'or de la Défense nationale agrafe Gendarmerie Nationale le 1<sup>er</sup> janvier 1996.

### Blessure (s) & pension militaire d'invalidité

- Le 20.01.1992 : déplacé avec un groupe de son unité lors de la catastrophe aérienne du Mont Sainte-Odile, fait l'objet d'une blessure post-traumatique décelée le 05.12.2006. Pensions militaires d'invalidité et de victimes de guerre au taux de 60 % à titre définitif et actuellement en aggravation.
- Le 02.12.1992 : déplacé avec son unité lors d'un maintien de l'ordre à Strasbourg, fait l'objet d'un accident par l'explosion de plusieurs grenades dans le fourgon-car (IRC n°224/92 du 06.01.1993 – 7<sup>e</sup> Légion de gendarmerie mobile).
- Le 04.04.2016 : à la fin du service est témoin d'un accident de la circulation. D'initiative, il se porte immédiatement au secours du conducteur du scooter en perte de connaissance. Par sa réactivité et sa compétence, il parvient à le réanimer et à le maintenir conscient jusqu'à l'arrivée des secours. Il est blessé par contact sanguin.

### Profession de foi

Faire partie du Conseil d'administration des « Gueules Cassées » serait pour moi un vœu très cher afin d'être aux côtés de nos camarades blessés et de permettre à tous les militaires de la gendarmerie en activité de découvrir les grands enjeux de l'association.



## **LOUVRIER Jean-François**

**Membre de l'UBFT**  
80 589 (Actif)

**Date de naissance**  
22 août 1949

**Situation de famille**  
Marié, 3 enfants

**Adresse**  
3 impasse des Palombes  
64230 Lescar  
Tél. : 06 08 27 79 28

### **Formation**

- Études secondaires à Tunis (Tunisie)
- 1972 : École militaire interarmes
- 1986 : Diplôme d'Enseignement Militaire Supérieur - Compiègne
- 1992 : Deug de droit
- 1996 : Institut de Promotion Commercial CCI Lescar

### **Activités civiles principales**

Conseiller en investissement.

### **Activités militaires principales**

- 1968 : engagement École des Transmissions Agen.
- 1972 : EMIA Coëtquidan.
- Carrière dans l'armée de Terre, régiment d'artillerie, instructeur EMIA, officier d'état-major 1<sup>er</sup> Corps d'Armée, 11<sup>e</sup> Division Parachutiste, École des Troupes Aéroportées.

### **Autres activités (électives ou/et bénévolat)**

- Vice-président « Commission solidarité » à l'ONAC.
- Délégué régional UBFT.
- Président départemental 40/64 de l'Épaulette.
- Secrétaire général de l'OGEC (Organisme de gestion des écoles catholiques), Notre-Dame Lescar.
- Membre CA Amicale de l'École des Troupes Aéroportées.

### **Décorations**

- Officier de l'ordre national du Mérite
- Médaille de la Défense Nationale
- Médaille des services militaires volontaires

### **Blessure (s) & pension militaire d'invalidité**

Blessé hors conflit en service commandé  
Taux d'invalidité 80 %

### **Profession de foi**

Aider les adhérents de notre Association dans la continuité de nos membres fondateurs qui ont su insuffler un esprit de solidarité et d'entraide au sein de l'UBFT



## **MARQUIS Jean-Daniel**

### **Membre de l'UBFT**

44 522 (Actif)

### **Date de naissance**

23 avril 1966

### **Situation de famille**

Marié, 4 enfants

### **Adresse**

Quartier Collongue

13980 ALLEINS

Tél. : 04 90 59 36 02 – 06 61 20 36 16

### **Formation**

CAP/BEP Electronique - Niveau F3 électrotechnique

### **Activités civiles principales**

Chef d'entreprise.

### **Activités militaires principales**

- Caporal 13<sup>e</sup> BCA.
- Caporal chef - Réserviste au CTAC de Marseille.
- Caporal-chef réserve opérationnel 2<sup>e</sup> REI (Légion étrangère).
- Caporal-chef réserve citoyenne auprès du Général de la Légion étrangère.

### **Autres activités (électives ou/et bénévolat)**

- Membre de la commission Sociale ONAC.
- Représentant des victimes de guerre aux emplois réservés.
- Membre de la commission pour l'article 115.
- Vice-président de l'Union Fédérale des Bouches-du-Rhône.
- Secrétaire général des AC/VG d'Alleins.
- Correspondant municipal d'Alleins (pour la sécurité routière).
- Correspondant défense d'Alleins.
- Représentant des œuvres nationales du Bleuet de France pour la commune d'Alleins depuis 1999.
- Adjoint au maire d'une commune de 3 000 habitants.

### **Décorations**

- Médaille d'Outre-Mer
- Médaille de la Défense Nationale
- Médaille des services volontaires
- Médaille ONU (Liban)

### **Blessure (s) & pension militaire d'invalidité**

Blessé en service en 1987 lors d'une escorte au Sud du Liban. Taux d'invalidité 100 % 27<sup>e</sup>.

### **Profession de foi**

J'ai pris le temps d'apprendre et d'écouter nos anciens. Mon désir est de rester au service de mes camarades dans cette belle et grande association, donnant de mon temps et ma jeunesse.



## **MATZNEFF André**

**Membre de l'UBFT**  
41 706 (Actif)

**Date de naissance**  
31 août 1934

**Situation de famille**  
Marié, 3 enfants

**Adresse**  
20 rue d'Aguesseau  
75008 Paris  
Tél. : 01 44 51 52 00

**Formation**  
Sciences Politiques, Licence en Droit

**Activités civiles principales**  
La communication, dans de grandes agences nationales et internationales.  
J'ai ainsi été amené à vivre trois ans aux États-Unis et quatre en Italie.

**Activités militaires principales**  
Capitaine honoraire

**Autres activités (électives ou/et bénévolat)**  
- Vice-président de l'Amicale des Anciens de la Légion étrangère de Paris  
- Administrateur du Foyer de l'INI

**Décorations**  
- Chevalier de la Légion d'honneur  
- Croix de la Valeur Militaire  
- Officier de l'Ordre National du Mérite  
- Officier du Mérite de l'Ordre de Malte

**Blessure (s) & pension militaire d'invalidité**  
Blessé au combat le 31 août 1960  
Taux d'Invalidité : 55 %

**Profession de foi**  
Appelé au Conseil d'administration par le Général Oddo en 1992, j'ai depuis lors servi l'Union de mon mieux. Je me présente à un nouveau mandat pour continuer avec le même état d'esprit.



## REMM Patrick

### Membre de l'UBFT

70 220 (Actif)

### Date de naissance

3 octobre 1950

### Situation de famille

Marié, 1 enfant

### Adresse

21 rue Diderot  
92130 Issy les Moulineaux

### Formation

- Baccalauréat
- Licence sciences économiques et sociales
- Auditeur IHEDN - I.E. 13<sup>e</sup> session

### Activités civiles principales

- Gérant de société (2010 - 2013)
- Chef d'entreprise (2000 - 2010)

### Activités militaires principales

- CMLP2 Allemand.
- CMLP1 Anglais.
- 1970-2000 : Service actif
- 2000-2017 : Service réserve OPE.
- OPEX – Liban.
- ORSEM, breveté ESORSEM.

### Autres activités (électives ou/et bénévolat)

- Président de l'association historique : « Le casque et la plume ».
- Cofondateur du musée « Auto + Technick Museum » à Sinzheim (RFA).
- Membre de l'association des Ecrivains combattants.
- 1997-2000 : membre du Conseil Économique et Social (92)
- Depuis 2012 : Administrateur FNAM.
- Depuis 2010 : trésorier de la Fondation pour la Mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie.

### Décorations

- Médaille militaire
- Officier de l'Ordre national du Mérite
- Croix du Combattant
- Chevalier Palmes académiques
- Chevalier Arts et Lettres

### Blessure (s) & pension militaire d'invalidité

2 fois blessé en service, pension d'invalidité de 100 %

### Profession de foi

Mes fonctions d'administrateur depuis 2009, de membre de la commission des aides sociales et des admissions, de trésorier adjoint puis de vice-président m'ont permis de bien connaître notre Association et la dimension de ses activités.

Chargé de mission depuis 9 années auprès du bureau de la Fondation pour la Mémoire de la guerre d'Algérie des combats du Maroc et de Tunisie, j'ai pu contribuer au rayonnement de l'UBFT, dont je partage sans réserve les valeurs et les objectifs. Je souhaite continuer à les faire vivre dans l'intérêt de notre communauté.

**RÉSOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE L'UNION DES BLESSÉS DE LA FACE ET DE LA TÊTE  
DU JEUDI 13 JUIN 2019  
ARRÊTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 AVRIL 2019**

**Résolution N°1**

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports moral et d'activités 2018, l'Assemblée générale approuve ces rapports dans toutes leurs dispositions.

**Résolution N°2**

**Approbation des comptes**

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports du trésorier et des commissaires aux comptes, l'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2018 dans toutes leurs dispositions et donne quitus au Conseil d'administration.

**Résolution N°3**

**Affectation du résultat**

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat comptable déficitaire de l'exercice d'un montant de 1 813 273,54 € de la façon suivante :

- Imputation du déficit au report à nouveau qui passe ainsi de 27 557 911,32 € à 25 744 637,78 €.
- Les autres réserves restent inchangées,

**Résolution N°4**

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la présentation du budget 2019, l'Assemblée générale l'adopte dans toutes ses dispositions.



**Gueules Cassées**  
*Sourire Quand Même*